

NOTICES HISTORIQUES  
SUR  
**SAINT MAURICE**  
ET SA LÉGION

PAR  
l'auteur de l'HELVETIA SANCTA

---

TRADUIT LIBREMENT DE L'ALLEMAND  
PAR  
un membre de la Société helvétique de St-Maurice

---

« En vénérant les reliques des martyrs, nous  
adorons le Dieu pour l'amour duquel ils sont  
morts. » SAINT JÉRÔME.

---

FRIBOURG  
IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE  
10 GRAND'RUE 10  
—  
1881

568

PA 506



**Médiathèque VS Mediathek**



1010809490

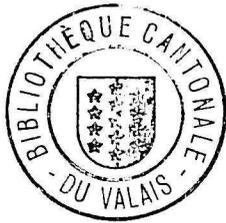
PA 568



NOTICES HISTORIQUES

SUR

SAINTE MAURICE ET SA LÉGION



1911

A. J. ex. D.

NOTICES HISTORIQUES  
SUR  
SAINT MAURICE  
ET SA LÉGION

PAR  
l'auteur de l'HELVETIA SANCTA

---

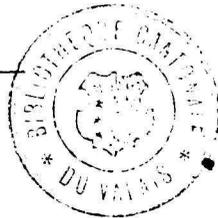
TRADUIT LIBREMENT DE L'ALLEMAND

PAR  
un membre de la Société helvétique de St-Maurice

---

« En vénérant les reliques des martyrs, nous adorons le Dieu pour l'amour duquel ils sont morts. »

SAINT JÉRÔME.



FRIBOURG  
IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE  
10 GRAND'RUE 10  
—  
1884

PA...

## APPROBATION

---

« Nous autorisons l'impression des *Notices historiques sur saint Maurice et sa légion*, et nous bénissons l'ouvrage et son auteur.

« Sion, le 15 Janvier 1881.

« † ADRIEN, Evêque de Sion. »

## AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR

---

Le POURQUOI et le COMMENT de cette traduction

Le *pourquoi* : Catholique, nous ne pouvions et nous ne devons pas nous refuser à l'invitation venue de haut lieu d'entreprendre un travail si propre à raviver au cœur des fidèles le culte du glorieux héros de notre foi.

Membre de la Société helvétique de Saint-Maurice, nous devons saisir avec empressement cette heureuse occasion de donner, à ce titre, un signe de vie.

Il y avait encore un devoir de haute convenance à remplir envers les habitants du Bas-Valais, les gardiens nés du tombeau de saint Maurice ; celui de leur donner connaissance d'un livre si digne de leur intérêt, mais écrit dans une langue qui n'est pas la leur.

Le *comment* : Nous nous sommes permis de classer ces notices avec plus de méthode et de retrancher des détails qui ne se rattachaient pas directement au sujet, tout en nous efforçant, dans ce que nous reproduisons, de faire mentir le proverbe italien : *Traduttore, traditore*.

Les majuscules au bas des pages renvoient aux notes que nous avons ajoutées à la fin de l'ouvrage.

Nous déposons ce travail comme une couronne d'immortelles sur la tombe qui s'est fermée en ce jour sur l'auteur de ces *Notices*, en lui disant au revoir dans cette cité des Saints que ses nombreux et patients travaux nous ont si bien appris à glorifier.

Sion, fête de sainte Lucie, martyre, 1880.

---

## PRÉFACE DE L'AUTEUR

---

Les notices historiques que nous offrons ici au public, sont dues en grande partie au concours efficace qu'on a bien voulu nous prêter. Bien des renseignements nous ont été transmis des cantons de Vaud, de Genève, de Lucerne, et d'autres parts. Nous remercions ici toutes les personnes qui nous ont assisté dans ce travail, en particulier M. le chanoine Richon, alors Prieur de l'abbaye de Saint-Maurice. Nous ne pouvions pas, sous le rapport de l'antiquité des documents, attendre beaucoup de cette maison religieuse. Les parchemins antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle n'y existent plus. Nous nous expliquons ce vide par les calamités sans nombre qui sont venues fondre sur l'abbaye. Les manuscrits remontant du XVI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle sont rares. Depuis le seizième ils font complètement défaut. Les autres archives du pays en sont également là. Ne nous étonnons donc point des plaintes exhalées par M. Bocard, l'auteur de l'*Histoire du Valais*. « Si les archives du Valais, écrit-il, ne nous fournissent pas plus de documents à notre appui, rappelons-nous qu'elles ne sont pas mieux fournies pour tous les événements antérieurs au XII<sup>e</sup> siècle. Les excursions fréquentes des Lombards au VI<sup>e</sup> siècle, celles des Sarrasins au dixième, le passage continu d'armées au moyen-âge, de nombreux incendies qui douze

fois détruisirent l'abbaye de Saint-Maurice, expliquent assez ce silence. » Nous n'avons pas à nous occuper de pièces forgées après coup; elles n'ont aucune valeur historique. Les souvenirs qui se rattachent aux œuvres d'art, et les traditions ont leur importance; mais ils ne remplacent pas les documents écrits authentiques. L'Eglise catholique, la gardienne vigilante de tout ce qui se rapporte à ses saints, possède les sources les plus sûres en matière hagiographique. Gelpke fait la juste remarque que le martyrologe romain fournit des renseignements précieux qui ne se trouvent pas ailleurs.

Puissent ces quelques pages raviver au cœur des fidèles la dévotion aux martyrs thébéens. C'est là notre plus ardent désir.

---

# NOTICES HISTORIQUES

SUR

## SAINT MAURICE ET SA LÉGION

---

### INTRODUCTION

Le célèbre récit que nous a laissé saint Euchèr du martyr enduré par saint Maurice et sa légion à Agaune, trouve naturellement sa place ici, puisqu'il nous servira d'introduction et de point de départ <sup>1</sup>.

« Préface de saint Euchèr, évêque de Lyon, sur les actes de la Passion des Martyrs d'Agaune.

« Euchèr au saint et bienheureux seigneur en Jésus-Christ, l'évêque Silvius.

« J'envoie à Votre Sainteté le récit de la passion de nos martyrs, car je craignais que, faute de cette précaution, les actes d'un si glorieux martyr ne tombassent dans l'oubli par le laps de temps. Au reste, j'ai constaté la vérité de cet événement par des informations prises auprès de personnes de poids, qui assuraient tenir la chose telle que je l'ai rapportée, de saint Isaac, évêque de Genève ; et celui-ci l'avait apprise, je crois, du bienheureux Théodore, beaucoup plus ancien que lui. Tandis donc que d'autres viennent de différents lieux et de diverses provinces consacrer à l'honneur des saints des présents d'or et d'argent, et d'autres choses, je leur offre cet écrit, si vous daignez l'honorer de votre suffrage, et je les

<sup>1</sup> Nous en empruntons la traduction au célèbre ouvrage de M. P. de Rivaz, *Eclaircissements sur le martyre de la Légion Thébéenne.* (Note du traducteur.)

supplie en retour d'intercéder auprès de Dieu pour en obtenir la rémission de mes péchés, et de me continuer toujours à l'avenir leur protection. Souvenez-vous aussi de moi devant le Seigneur, saint et justement bienheureux confrère, qui êtes spécialement attaché au service de ces saints. »

## PASSION DES MARTYRS D'AGAUNE

« A l'honneur des martyrs qui ont illustré Agaune par la glorieuse effusion de leur sang, nous avons mis en écrit le récit de leur passion et nous l'avons fidèlement rapportée dans le même ordre qu'elle nous a été transmise, car une tradition successive et suivie a dérobé jusqu'ici à l'oubli la mémoire de cet événement ; et si un lieu particulier, si une ville est illustrée par la possession des reliques d'un seul martyr (ce qui est d'autant plus juste que ces saints ont fait à l'Éternel le sacrifice de leur vie précieuse) ; avec quelle vénération ne doit-on pas visiter le saint lieu d'Agaune, où l'on sait que tant de milliers de martyrs ont été mis à mort pour Jésus-Christ ? Venons maintenant à la cause même de cette bienheureuse passion.

« Sous le règne de Maximien qui gouvernait l'empire romain avec Dioclétien, son collègue, des peuples entiers de martyrs furent déchirés ou mis à mort dans la plupart des provinces. Ce prince, ajoutant aux fureurs de l'avarice, de la luxure, de la cruauté et des autres vices, un entêtement excessif pour le culte exécrable des idoles et le mépris sacrilège du vrai Dieu, avait mis en œuvre tout ce que son impiété lui suggérait pour détruire jusqu'au nom du Christianisme. Quiconque alors osait faire profession de la vraie religion, trouvait des troupes de soldats apostés de toutes parts qui l'entraînaient au supplice ou à la mort ; et ce prince semblait avoir fait trêve avec les nations barbares pour tourner toute la force de ses armes contre la Religion. Il y avait alors à l'armée une légion de soldats nommés *Thébéens* ; et on donnait en ce temps-là le nom de légion à un corps de 6,600 hommes d'armes. Cette troupe était venue des contrées de l'Orient au secours de Maximien et elle était composée de vaillants militaires, distingués par leur courage et plus encore par leur fidélité, également zélés pour servir

l'empereur par leur bravoure et Jésus-Christ par leur piété ; ils n'avaient point oublié sous les armes, conformément au précepte de l'Evangile, de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César.

« Comme on les destinait donc, ainsi que les autres soldats de l'armée, à arrêter la grande multitude des chrétiens, ils furent les seuls qui osèrent se refuser à ce ministère de cruauté, et ils déclarèrent qu'ils n'obéiraient point à de pareils ordres. Maximien n'était pas loin, car il s'était arrêté près d'Octodure pour se délasser des fatigues de la route. Des courriers y étant venus pour lui apprendre que cette légion, rebelle aux ordres impériaux, s'était arrêtée dans les défilés d'Agaune, son indignation le rendit furieux.

« Mais avant d'achever ce récit, il me paraît à propos d'insérer la notice de la situation d'Agaune. Ce lieu est à environ 60 milles de la ville de Genève, et à 14 milles de la tête du lac Léman, que le Rhône traverse ; il est situé dans une vallée entre les montagnes des Alpes. On y aborde difficilement par un chemin rude et étroit, parce que le Rhône, qui mouille le pied des rochers, laisse à peine une levée suffisante pour y passer ; mais les gorges une fois franchies, on découvre tout à coup entre les rochers une plaine assez spacieuse. C'est là que s'était arrêtée la légion sainte.

« Maximien ayant donc appris, comme nous l'avons déjà dit, la réponse des Thébéens, s'abandonna aussitôt et sans retenue aux transports de sa colère pour leur désobéissance à ses ordres ; il les fit décimer, afin de forcer les autres, par la crainte, de se soumettre à ce qu'il exigeait ; et il réitéra l'ordre de les contraindre à poursuivre les chrétiens.

« Mais quand on eut signifié cet ordre itératif aux Thébéens, et qu'ils virent qu'on exigeait encore d'eux des exécutions impies, un murmure éclatant se fit entendre de toute part dans le camp, et tous affirmaient qu'ils n'auraient pour personne la criminelle complaisance de se prêter à ces fonctions sacrilèges ; qu'ils auraient toujours en horreur le culte profane des idoles ; qu'initiés dans les mystères des chrétiens, et instruits par leur religion à n'adorer qu'un seul Dieu dans la Sainte Trinité, ils aimaient mieux souffrir les dernières extrémités que de rien faire qui fût contraire à la foi chrétienne.

« Maximien en étant instruit, plus cruel, en effet, que les bêtes féroces, se livre de nouveau à son naturel sanguinaire, les fait

décimer une seconde fois, et commande néanmoins que l'on contraigne les autres à exécuter les ordres qu'ils osaient mépriser. Cet arrêt ayant été apporté au camp, on tira au sort et l'on mit à mort le dixième ; mais le reste des soldats de la légion s'entr'exhortaient à tenir ferme dans une si sainte résolution. Cependant le principal soutien de la foi fut dans ce temps saint Maurice qui, selon la tradition, était alors primicier, ou commandant de la légion, et dont les exhortations furent appuyées par celles d'Exupère, son aide-de-camp (comme on dit dans les armées), et de Candide, prévôt de la troupe ; ils animaient chaque soldat en particulier à persévérer dans la foi, en leur mettant devant les yeux l'exemple de leurs camarades martyrisés, ils les encourageaient tous à mourir, s'il était nécessaire, pour ne violer ni les promesses de leur baptême, ni les lois divines ; ils leur montraient la nécessité de suivre leurs compagnons d'armes et leurs camarades qui les avaient déjà devancés dans le ciel : car ces discours étaient conformes au zèle glorieux que ces saints hommes avaient déjà pour le martyre. Animés donc et autorisés par leurs principaux officiers, ils adressent à Maximien, toujours bouillant de rage, des représentations aussi fortes que respectueuses, que l'on dit avoir été conçues à peu près en ces termes :

« Nous sommes vos soldats, seigneur, mais sans cesser, comme nous le confessons librement, d'être les serviteurs de Dieu ; nous vous sommes comptables du service militaire, et à lui de notre innocence ; nous avons reçu de vous à titre de paie, le salaire de nos services, et nous tenons de lui le principe de la vie ; nous ne pouvons aucunement obéir à l'empereur en reniant notre Créateur et le vôtre, que vous le confessiez ou non. Si nous ne sommes point incités à l'offenser, nous vous obéirons encore, comme nous l'avons fait jusqu'à présent ; autrement nous lui obéirons plutôt qu'à vous ; nous vous offrons nos services contre quelque ennemi que ce soit, mais nous regardons comme un crime de tremper nos mains dans le sang des innocents ; nos bras savent combattre contre les impies et contre vos ennemis, mais ils ne savent point égorger les gens de bien et les citoyens ; nous n'oublions pas que nous avons pris les armes pour leur défense et non pour leur destruction ; nous avons toujours combattu pour la justice, pour la piété, pour la sûreté des innocents ; telle a été jusqu'ici la récompense des périls auxquels nous avons été exposés. Nous avons combattu sous vos enseignes

à raison de notre serment de fidélité, mais comment vous serons-nous fidèles, si nous ne le sommes pas à notre Dieu ? Nous avons prêté notre premier serment à Dieu, le second à l'empereur ; vous ne devez aucunement compter sur le second, si nous avons une fois faussé le premier. Vous nous ordonnez de faire la recherche des chrétiens pour les punir ; vous n'en avez plus d'autres à chercher ; nous voici, confessant hautement Dieu le Père, Créateur de toutes choses, et Jésus-Christ, son Fils, et le Saint-Esprit. Nous avons vu égorger les compagnons de nos travaux et de nos périls, et leur sang a rejailli sur nous ; et cependant les supplices et la mort de nos très saints camarades ne nous ont arraché ni larmes ni plaintes ; nous avons, au contraire, chanté leurs louanges, et nous nous sommes réjouis de ce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir pour le Seigneur leur Dieu. Et maintenant, même le péril extrême où nous sommes de perdre la vie ne nous a point inspiré la rébellion ; le désespoir, du moins, qui est si courageux dans les grands dangers, ne nous a point armés contre vous, Seigneur ; nous voici les armes à la main, et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux recevoir la mort que la donner, et mourir innocents que vivre coupables. Si vous exigez de nous quelque chose de plus, si vous donnez encore de pareils ordres, ou si vous allez au-delà, nous sommes prêts à braver le fer, le feu et tous les autres supplices ; nous confessons que nous sommes chrétiens ; nous ne pouvons persécuter ceux qui comme nous professent le Christianisme. »

« Maximien, après avoir entendu ces représentations et reconnu l'attachement inviolable des Thébéens à la foi de Jésus-Christ, désespérant, enfin, de pouvoir vaincre leur glorieuse constance, prononça l'arrêt de mort contre tous, et ordonna que l'exécution s'en fit par des troupes qui les investiraient. Les exécuteurs, arrivés au poste de la bienheureuse Légion, tirèrent leurs épées sacrilèges contre ces saints hommes qui ne cherchèrent point, par amour pour la vie, à éviter la mort. Ils étaient massacrés de toute part sans la moindre plainte, sans aucune résistance ; ayant, au contraire, mis bas les armes, ils présentaient la tête, la gorge, leur corps, sans défense, à leurs persécuteurs, à leurs assassins. Ni la considération de leur grand nombre, ni la confiance dans les armes dont ils étaient munis, ne les portaient à vouloir soutenir par la force la cause de la justice : mais se rappelant uniquement qu'ils

confessaient alors Celui qui fut conduit à la mort sans se plaindre, et qui comme un agneau n'ouvrit point la bouche, semblables à un troupeau de brebis consacré au Seigneur, ils se laissèrent pareillement mettre en pièces par ceux qui fondirent sur eux comme des loups furieux.

« La terre en cet endroit fut couverte des corps morts des saints ; elle fut arrosée par des ruisseaux de leur sang précieux. Quelle fureur donna jamais hors de la guerre le spectacle d'un tel carnage ? Quel barbare condamna jamais à mourir ensemble, même un si grand nombre de coupables ? La multitude ne sauva pas des innocents, bien qu'il soit ordinaire de laisser impunies les fautes de la multitude. Ce fut donc par cette cruauté inouïe du plus barbare des tyrans que périt ce grand nombre de saints, qui préférèrent à la réalité des choses présentes l'espérance des biens futurs. C'est ainsi que fut massacrée cette Légion véritablement angélique qui, comme on ne peut en douter, est maintenant unie dans le ciel avec les légions d'anges, pour y chanter à jamais les louanges du Seigneur Dieu des armées.

« Il est à remarquer que le martyr Victor n'était ni de cette légion ni actuellement au service, mais il l'avait quitté après avoir acquis la vétéranee. Chemin faisant il se trouva tout à coup au milieu des soldats qui, charmés de s'être enrichis des dépouilles des martyrs, étaient livrés de tout côté à la débauche : ils l'invitèrent à manger avec eux ; mais lorsque dans l'ivresse de la joie ils lui en eurent appris la cause en détail, prenant en horreur le festin et les convives, il voulut s'éloigner ; là dessus, ils s'informèrent si par aventure il n'était pas chrétien lui-même, à quoi il répondit qu'il l'était et qu'il le serait toujours. Aussitôt il se jetèrent sur lui et le massacrèrent, et l'associèrent ainsi dans le même lieu avec les autres martyrs, dont une mort semblable lui fit partager la gloire.

« De ce grand nombre de martyrs nous ne connaissons que les noms des bienheureux Maurice, Exupère, Candide et Victor ; pour les autres, il nous sont inconnus ; mais ils sont écrits dans le Livre de vie. On regarde aussi comme membres de cette Légion les martyrs Ours et un autre Victor qui, dit-on, reçurent la mort à Solcure, forteresse située sur la rivière d'Aar, à peu de distance du Rhin.

« Il est à propos d'observer quelle fut la fin du sanguinaire tyran Maximien. Ayant dressé des embûches pour faire périr Constantin

son gendre, qui régnait alors dans les Gaules, sa trahison fut découverte ; il fut arrêté près de Marseille, et peu de temps après il fut étranglé ; il finit par cet infâme supplice une vie criminelle digne d'une pareille mort.

« Quant aux corps des bienheureux martyrs d'Agaune, on croit par tradition que, plusieurs années après leur mort, saint Théodore, évêque du lieu, apprit par révélation l'endroit de leur sépulture. Pendant que l'on bâtissait en leur honneur la basilique que l'on voit aujourd'hui au pied d'un grand rocher auquel elle tient par un côté, il arriva un miracle que je n'ai pas cru devoir passer sous silence. Il se trouva que l'un des entrepreneurs qui, d'après l'invitation qu'on leur avait faite, s'étaient associés pour l'exécution de cet ouvrage, professait encore ouvertement le paganisme. Un dimanche que les autres s'étaient retirés pour observer la sanctification du jour, celui-ci, étant resté seul sur les travaux, se voit tout à coup, dans ce lieu écarté, enlevé à la vue des saints qui lui apparurent environnés d'une lumière éclatante, et il est étendu comme pour être puni ou mis à la torture ; il voit distinctement la multitude des martyrs ; il est frappé, et on lui reproche, ou d'être le seul qui manque à l'église, ou d'oser, quoique païen, travailler à la construction d'un ouvrage sacré. Il parut bientôt que ce traitement était un effet de la charité compatissante des saints, puisque cet entrepreneur, confus et épouvanté, demanda le baptême et se fit chrétien.

« Je n'omettrai pas non plus un autre miracle aussi éclatant et de notoriété publique. Un mère de famille, épouse d'un personnage très distingué, nommé Quintus, atteinte d'une paralysie qui lui ôtait l'usage des jambes, pria son mari de la faire transporter à Agaune, quoique le trajet fût fort long. Dès qu'elle y fut arrivée, ceux qui la servaient l'ayant portée à l'église des martyrs, elle en revint sur ses pieds à l'auberge, ses membres, qui étaient auparavant dans un état de mort, ayant recouvré leur première vigueur ; c'est elle-même qui publie aujourd'hui partout le miracle qui s'est fait sur elle.

« J'ai cru ne devoir ajouter le récit que de ces deux miracles à celui de la Passion des saints martyrs ; au reste, la puissance du Seigneur en opère beaucoup d'autres tous les jours par leur intercession, tant par la délivrance des possédés que par d'autres guérisons. »

---

Tel est le récit du martyr de la Légion Thébéenne, écrit par saint Eucher, et tel qu'il nous a été donné par le P. Chifflet. Les notices historiques que renferme le présent ouvrage, s'y rattachent comme autant de branches à leur principale tige. Nous avons cru devoir les ranger en deux catégories.

Les unes se rapportent à l'histoire des Thébéens, au lieu qui a été le théâtre de leur martyr, aux nombreux témoignages qui affirment le récit du saint évêque, et au culte rendu à nos martyrs jusqu'à nos jours.

Les autres ont pour objet les attaques dirigées contre l'authenticité de ce fait historique, et les réponses qu'y ont faites les écrivains catholiques.

De là la division de ce travail en une partie *historique* et une partie *polémique*.

---

## PARTIE HISTORIQUE

---

### CHAPITRE PREMIER

#### LES THÉBÉENS

D'où sont-ils venus ? De la partie méridionale de l'Égypte appelée Thébaïde. L'Égypte joue dans l'histoire ancienne un rôle principal. C'est le pays où la connaissance du vrai Dieu s'est conservée le plus longtemps. Les Ptolémées, les derniers souverains de cette contrée, laissèrent les Romains s'immiscer toujours plus dans leurs affaires politiques jusqu'à la bataille d'Actium, dont l'issue (31 a. C.) en fit une province de Rome, qui avait déjà conquis le reste du littoral septentrional de l'Afrique. C'est en Égypte que se réfugièrent Marie et Joseph pour soustraire l'Enfant Jésus au poignard d'Hérode. La présence du divin Sauveur a dû hâter la conversion de ce pays et en faire bientôt une pépinière de généreux martyrs. La partie orientale, rapprochée du berceau de la religion chrétienne, en contact fréquent avec les communautés des premiers fidèles, embrassa la foi de bonne heure, et Alexandrie, la métropole de l'Orient, vit bientôt fleurir dans son sein une communauté chrétienne. D'après Eusèbe et autres écrivains, saint Marc, envoyé par saint Pierre, apporta, le premier, la bonne nouvelle dans cette partie de l'Afrique. Il est regardé comme le fondateur de l'Église d'Alexandrie, où la foi fit, en peu de temps, de rapides progrès. Le saint évangéliste, parcourant les villes et les bourgades, surtout dans la Pentapole, répandit partout la doctrine de Jésus, et opéra de grandes conversions. Il mourut martyr, vers l'an 68, dans les environs d'Alexandrie, après avoir désigné Anianus pour succes-

seur. Les Actes des apôtres rapportent que des témoins des prodiges opérés le jour de la Pentecôte vinrent de bonne heure prêcher l'Évangile en Egypte.

Septime Sévère, créé empereur en 193, se montra au début de son règne tolérant envers les chrétiens, mais il jeta bientôt le masque, prit le titre de génie et voulut que ceux-ci lui jurassent fidélité à ce titre. En 200, dix chrétiens de la ville de Scillita, en Numidie, furent sommés de prêter serment par le génie de l'empereur. Speratus, l'un d'eux, fit cette réponse au préfet Saturnin : « Je ne connais pas de génie souverain dans ce pays. Je ne sers que mon Dieu, que personne n'a vu ni ne peut voir. Je paye l'impôt de tout ce que j'achète, parce que je reconnais l'autorité de l'empereur, mais je ne puis adorer que Celui qui est notre souverain à tous, le roi des rois. » Saturnin donna à ces confesseurs de la foi trois jours de réflexion, mais Speratus répondit au nom de tous qu'ils resteraient chrétiens et qu'on pouvait sans retard décider de leur sort. La persécution éclata en Egypte en 202, précisément un siècle avant le martyre de la Légion Thébéenne. De retour de son expédition contre les Parthes, le même empereur lança un décret défendant à tous, sous les peines les plus sévères, d'embrasser le judaïsme ou le christianisme. D'autres décrets, plus rigoureux encore, suivirent. Les chrétiens de la Thébaïde, refusant de jurer par le génie de l'empereur, furent trainés au supplice sans distinction d'âge ou de sexe. Les uns furent crucifiés, les autres livrés aux bêtes féroces, les femmes et les vierges durent souffrir les derniers outrages. La persécution sévit avec tant de fureur, qu'on crut à la venue immédiate de l'Ante-Christ, et des signes au ciel accréditèrent cette croyance. Les fidèles ne se laissèrent point abattre par la tourmente, et leurs rangs, loin de s'éclaircir, ne faisaient que croître. La mort frappa leur persécuteur à York, en Angleterre, pendant son expédition contre les Calédoniens, le 4 février 214. Le sang des martyrs devenu ici aussi une semence des chrétiens, on vit les sièges épiscopaux surgir de toutes parts en Egypte, se grouper autour du siège métropolitain d'Alexandrie, et le pays devenir la demeure d'innombrables anachorètes parmi lesquels brillèrent les Paul, les Antoine, les Pacôme, etc.

Les habitants de la Thébaïde eurent à endurer, sous Dioclétien, une persécution tout aussi terrible vers la fin du III<sup>e</sup> siècle et au

commencement du quatrième. Ils se montrèrent les dignes imitateurs de leurs ancêtres. Des torrents de sang marquèrent le début de cette persécution. Deux villes principales, Busiris et Coptos, furent rasées. Des milliers de martyrs arrosèrent la Thébàide de leur sang. Eusèbe parle de foules d'hommes, de femmes, d'enfants que les païens égorgèrent. Cette contrée était fort peuplée à cette époque. La jeunesse mâle fut déportée dans divers pays de l'Europe, enrôlée en légions, préposée à des charges. L'histoire mentionne les noms de quatre légions thébéennes, entre autres, la « maximienne », la « troisième dioclétienne thébéenne ». Elles s'appelaient *comitantes*, parce qu'elles servaient comme d'escorte à l'armée. Disons, en passant, que la force numérique d'une légion n'a pas été constamment la même. Au commencement une légion comptait 3,000 hommes ; plus tard, 4,200 ; plus tard encore, 6,200 ou 6,000, selon quelques uns. Dioclétien paraît l'avoir réduite à un nombre moindre. On vit les femmes thébéennes suivre leurs époux, frères ou proches, légionnaires dans leurs expéditions. Ces femmes avaient été les témoins du massacre que les gentils avaient fait de leurs concitoyens, et elles aimèrent mieux partager le sort de leurs frères sur la terre étrangère que s'exposer à tomber dans le paganisme. Parmi ces héroïnes, nous compterons sainte Régule, qui fut martyrisée à Zurich, sainte Véréne qui finit ses jours à Zurzach, et bien d'autres, qui, comme nous le verrons, ont laissé des traces de leur présence au milieu des légions thébéennes en Suisse, en Allemagne et, en particulier, à Trèves et à Cologne.

Les soldats chrétiens ne restèrent pas longtemps à l'abri de la persécution. Favorisés par Dioclétien, au début de son règne, ils occupaient des charges importantes, civiles ou militaires. Ils avaient place dans son palais et dans la garde palatine. En entrant dans l'armée, ils n'étaient pas froissés dans leur croyance religieuse et on n'exigeait d'eux qu'un simple serment de fidélité. Mais tout faisait prévoir un changement dans ces dispositions bienveillantes. Excité par les prêtres des idoles, Dioclétien se montra aussi cruel que son collègue Maximien. La guerre contre les Perses donna le signal de la persécution. Les désastres éprouvés de ce côté par Gallérius avaient réduit Dioclétien aux abois, et les devins, chargés de relever son moral, déclarèrent, Tagés à leur tête, que c'était la présence des chrétiens dans l'armée qui détournait d'elle la protection des dieux, et réduisait les oracles au silence. C'en fut assez

pour que tous les chrétiens de l'armée eussent à sacrifier aux faux dieux. Maximien s'empressa d'exécuter les ordres de son collègue avec sa cruauté habituelle. Toujours avide de sang, il assista en propre personne au martyre de saint Victor, à Marseille, le 24 avril 303.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### SAINT-MAURICE — VEROLLIEZ

Près de l'endroit où saint Maurice et ses frères d'armes versèrent leur sang pour l'amour de Jésus-Christ, s'élevait Tarnade, dont le nom signifie *place fortifiée*, appelée plus tard Agaune (*Agaunum*). La chronique de Stumpf dérive cette appellation d'un mot celtique signifiant rocher. Aussi cet endroit est-il désigné dans de très anciens documents par le nom de *Am Gandt*, — *an der Gendt*, et *Hochgandt* (au rocher, le haut rocher.) Le moine d'Agaune donne la même origine à cette dénomination. Ce n'est que depuis le concile d'Agaune que ce lieu a été appelé Saint-Maurice en l'honneur du glorieux chef de la légion thébéenne. L'auteur d'une vieille chronique parle dans les termes suivants de cette ville : « L'admiration que ce lieu m'inspire pour lui, je ne la dois ni à l'antiquité de cette ville, ni à son titre de sœur cadette de Rome, ni non plus à son inexpugnable position. Je ne l'admire pas non plus à cause de ses droits souverains, du privilège qu'elle a de battre monnaie, ou à cause des onze batailles qui ont été livrées non loin de ses murs, ou à cause de son site qui en fait comme la porte de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, ou du fleuve européen qui baigne ses pieds. Je pourrais l'admirer encore à cause de la renommée que lui ont faite ses truites succulentes et le magnifique pont qui la décore. Je pourrais l'admirer aussi parce que d'illustres Romains lui ont demandé un tombeau, ainsi que des rois de la Bourgogne, et parce que des papes, des empereurs, des rois l'ont honorée de leur présence. Mais ce qui excite essentiellement à son plus haut degré mon admiration pour elle, c'est la gloire insigne que répandent sur elle la mémoire de saint Maurice et de ses frères d'armes

et les monuments immortels qui y ont été érigés en leur honneur. La voilà, la principale cause de l'admiration qu'elle me fait éprouver pour elle. »

Le saint roi Sigismond réunit à Agaune, en 516, neuf évêques et autant de comtes, en vue de donner une règle formelle aux moines qui s'y trouvaient, et qui furent répartis en cinq chœurs distincts, dont chacun comptait cent religieux. On les avait appelés des monastères de Lérins, de Grigni, de l'Isle-Barbe et de Condat. Ils avaient pour mission de chanter continuellement les louanges de Dieu. Le cinquième chœur était composé de religieux qui se trouvaient déjà antérieurement à Agaune. Ces moines étaient dispensés du travail manuel ; et le roi fit à la nouvelle institution de grandes largesses. M. de Rivaz a démontré d'une manière évidente l'authenticité des actes de cette réunion d'évêques ou concile. L'année suivante, 517, Sigismond assembla à Epaune les évêques de son royaume pour aviser au rétablissement dans ses Etats de la discipline ecclésiastique et pour remettre en vigueur l'observation des anciens canons. Comme le porte la lettre de convocation envoyée par saint Avite, de Vienne, le concile fut ouvert le 6 septembre, et terminé le 15 du même mois, comme l'indique la date des subscriptions des Pères du concile. Quarante décrets ou canons y furent formulés, tenus depuis en grande estime dans les Gaules. D'Epaune, les évêques se rendirent en corps à Agaune pour assister à la consécration de l'église des martyrs qui venait d'être agrandie et restaurée. Une église, la première, y avait été construite par sainte Hélène, qui avait une grande dévotion à ces saints. Cette pieuse impératrice élevait des temples au vrai Dieu partout où elle passait, comme à Trèves et à Cologne. Cette première église, d'après une tradition qui ne manque pas de fondement, a été bâtie dans des proportions très modestes. Les chrétiens de cette époque, surtout au temps des persécutions, ne déployaient pas de faste dans la construction de leurs lieux d'assemblées. Briguet, dans sa *Vallesia Christiana*, l'appelle basilique, à l'exemple des anciens auteurs qui n'étaient pas avares de cette expression pour désigner les églises chrétiennes. Si l'église bâtie par sainte Hélène avait été une basilique, il n'y aurait pas eu lieu d'en construire une autre pour y déposer les reliques des martyrs, retrouvées par saint Théodore I<sup>er</sup>. Ce fut saint Avite qui consacra cette église ainsi agrandie

et restaurée, à la fin du concile d'Epaune, consécration qui eut lieu le 22 septembre.

Des apôtres zélés ont, aussi bien que sainte Hélène, propagé le culte des saints martyrs, en même temps que notre sainte foi. Déjà huit ans après leur mort, saint Agger vint d'Italie à Agaune ; saint Sulpice prêcha en Valais en 323, et saint Sempronius en 347.

Pour revenir à Epaune, dont l'histoire se rattache si étroitement à celle d'Agaune, ajoutons ici quelques mots sur la discussion soulevée à l'occasion du concile d'Epaune. Hardouin, et après lui R. Cellier, récemment Rettberg, dans son histoire ecclésiastique de l'Allemagne, prétendent que ce concile a été célébré au lieu qu'occupe aujourd'hui le village de Yenne, province de Chambéry, au confluent du Rhône et du Flon, et qui s'appelait Epaune. Spruner embrasse cette manière de voir, comme le démontre sa carte géographique de l'Eglise de France. Plusieurs endroits s'appelaient Epaune. Notre Epaune se nommait Epaune des Agauniens. M. de Rivaz dit judicieusement que l'endroit où se tint le concile dont nous parlons ne pouvait être bien éloigné de Saint-Maurice, puisque les Pères purent s'y rendre en corps, presque à l'issue du concile, pour assister à la consécration de l'église des martyrs, solennité dont nous venons d'indiquer la date. Du reste, c'est à Saint-Maurice que le roi Sigismond s'était retiré ; c'est sur le versant du mont Taurus qui commandait Epaune, qu'il avait des châteaux ; il chérissait le séjour de ces lieux. Ainsi tout porte à croire que c'est bien à notre Epaune que le concile fut convoqué. Sur les débris du mont Taurus, dont la chute, en 563, anéantit Epaune et les châteaux du roi, existe aujourd'hui le hameau d'Epinassey, nom que Briguet et Boccard font dériver d'Epaune, manière de voir que ne partage pas M. de Rivaz. Une bulle de Pascal I<sup>er</sup> désigne ce lieu sous le nom de *Sylva Spinaceti*.

Transportons-nous maintenant à Verollicz, le champ des martyrs, situé vingt-cinq minutes sud-est de Saint-Maurice, à une petite distance de l'immense renflement de sol causé par la chute du mont Taurus. Verollicz signifierait en celtique « lieu véritable ». Les archives de Saint-Maurice font mention d'une chapelle construite en cet endroit, qui menaçait ruine au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Elle était dédiée à saint Maurice ; elle devait donc être très ancienne alors ; mais on ne saurait préciser l'époque où elle

a été construite. On a toutefois raison d'admettre qu'elle fut érigée peu de temps après la mort de saint Maurice, ou à l'époque de la bâtisse du couvent. L'abbé Guido la fit restaurer en 1108. Elle fut reconstruite à neuf par Burkard IV, en 1170. Aimon de Challand, évêque de Verceil, la consacra en 1290, et fixa l'anniversaire de sa dédicace au 28 août, accordant quarante jours d'indulgence pour chaque jour de l'octave. Boniface de Challand, évêque de Sion, confirma ces indulgences. Bernard de Bertrandis, archevêque de Tarentaise, accorda également des indulgences en 1320, ainsi que le pape Urbain VIII, en 1641. En 1470, l'abbé Guillaume Bernardi reconstruisit cette chapelle. Au douzième siècle on entoura d'un mur le champ des martyrs. Il était anciennement défendu d'en faucher l'herbe, et d'y laisser brouter les animaux. Dans sa *Vie de saint Maurice*, l'abbé Jean Josse de Quartery nous apprend que cet endroit a toujours été célèbre, non pas seulement à cause du sang des martyrs qui l'a sanctifié, mais à cause des nombreux miracles que leur intercession y a opérés, et qu'on appelait avec raison cette chapelle *La Chapelle de la santé* ou *Refuge des malades*. Déjà à une époque très-ancienne elle était desservie par des recteurs. Voici les noms de quelques-uns d'entre eux : Nicolas d'Allons, 1316 ; Candide Fabri, 1325 ; Jean Ruffi, 1370 ; Pierre Forneri, 1403. (Archives de l'abbaye.) L'abbé Georges de Quartery chargea le recteur Pochoni de consigner par écrit les miracles opérés. On compte, de 1633 à 1657, vingt-sept miracles ainsi consignés, avec la désignation détaillée des personnes et de la nature des guérisons obtenues.

L'année 1617, Henri de Mageognico, chantre de Saint-Maurice, avec l'assistance de Melchior Suter, doyen de la collégiale de Lucerne, restaura cette chapelle. C'est vers le milieu du dernier siècle qu'elle fut reconstruite telle que nous la voyons aujourd'hui. Elle fut bénite par l'abbé Jean-Joseph Claret, le 9 mai 1746. Il s'y trouve un seul autel d'un beau travail, avec un tableau, œuvre d'art, représentant saint Maurice agenouillé, entouré de ses légionnaires, prêt à recevoir le coup mortel. Maximien y figure également. Deux fenêtres éclairent la nef, qui forme un carré. Près de la nef se trouve une table de pierre, supportée par deux piliers. C'est sur cette pierre que saint Maurice, selon la tradition, reçut la palme du martyre. Un chanoine, portant le titre de chantre, mais dont nous ignorons le nom, a fait un don de 800 florins, en

vue de la restauration et de l'entretien de cette chapelle. En vertu d'une fondation faite par M. Antoine de Quartery, en 1613, une messe annuelle y est célébrée la veille de la fête de l'Annonciation. Les écrits des abbés de Quartery et de Charlety rapportent, qu'à une époque très ancienne, des personnes pieuses étaient venues fixer leur séjour dans les environs. Un hospice avait été établi à Verollicz déjà au XII<sup>e</sup> siècle, servant en même temps de villa aux chanoines de l'abbaye. Pierre de Bochonis, chantre de Saint-Maurice et recteur de Verollicz, aménagea des appartements pour les recteurs qui voudraient y résider. Antérieurement à la restauration de la chapelle, de nombreux *ex voto* en ornaient les murs.

Un orphelinat de jeunes filles a été établi, en 1861, à Verollicz, grâce au dévouement de M. le chanoine Gard. Des religieuses en ont la direction. Les enfants de l'établissement y assistent chaque jour au saint sacrifice de la messe, pour attirer sur leurs bienfaiteurs les bénédictions du ciel, par l'intercession des glorieux martyrs thébéens.

## CHAPITRE TROISIÈME

### LES TÉMOIGNAGES HISTORIQUES

Parmi les témoignages historiques que nous recueillons dans ce chapitre, les uns prouvent l'authenticité du récit de saint Eucher ; les autres sont des démonstrations directes ou indirectes de la vérité du fait rapporté par le saint évêque.

Ces témoignages jaillissent d'une triple source : c'est-à-dire des documents, des œuvres d'art, et du culte rendu de tout temps aux saints martyrs. Nous divisons donc ce chapitre en trois sections.

#### PREMIÈRE SECTION

##### LES DOCUMENTS

Les actes de la Passion des Martyrs d'Agaune rédigés par saint Eucher sont ceux que nous a donnés le P. Chifflet dans ses éclaircissements sur la vie de saint Paulin, d'après un très ancien

martyrologe de l'abbaye de Saint-Claude, soit de Condat ou Saint-Oyan. Dom Ruinart les a publiés dans ses *Actes sincères des martyrs*, d'après plusieurs manuscrits de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de celle de Fleuri, de Benoît-sur-Loire, et de la bibliothèque royale de Paris.

L'auteur de ce récit ne peut être que saint Eucher. Il s'en déclare l'auteur dans les lignes qui servent de préface à son récit. Il y déclare qu'il a voulu laisser aux futures générations un monument qui leur rappelât la mémoire de ces héros. Grâce à des renseignements obtenus de personnages dignes de foi, il nous est permis de croire à la véracité de son récit. Eucher avait renoncé à la position brillante qui lui était faite à Lyon, pour se retirer, l'an 409, dans l'île de Léro, près de celle de Lérins, avec Galla, sa femme, et ses deux fils, Salonius et Véran, pour ne plus penser qu'à leur salut. La grande sainteté et la science profonde qui le distinguaient, le firent monter sur le siège épiscopal de Lyon. Sa vive piété ne pouvait que l'attirer vers ce coin de terre qui relevait de sa juridiction, où les martyrs thébécens avaient répandu tout leur sang. La description qu'il fait de ces lieux arrosés de tant de sang chrétien, ne peut avoir été donnée que par un témoin oculaire. C'est à l'occasion du pèlerinage qu'il y fit, qu'il recueillit ces précieux renseignements sur un fait dont le souvenir l'absorbait entièrement. « Saint Eucher ayant composé les Actes des martyrs, écrit M. de Rivaz, pour les placer dans l'église d'Agaune, il était de la bienséance de demander, comme il le fit, l'agrément de Silvius ou Salvius, évêque diocésain, en lui envoyant cette légende. Ces deux prélats étaient amis intimes, comme nous l'apprenons par un écrit de cet évêque du Valais, daté de l'an 448. Cet écrit consiste en un *Laterculus* ou calendrier, ouvrage très curieux, dont il ne nous reste qu'une moindre partie, publiée par les Bollandistes. » (Page 35.) « Le saint évêque de Lyon, dit encore M. de Rivaz, apprend à celui du Valais, qu'en revenant d'Agaune à Lyon, des Genevois lui affirmèrent que saint Isaac, leur évêque, leur avait communiqué une relation du martyre des Thébécens, qu'il devait avoir reçue de saint Théodore. » (Page 37.) Claudien Mammert a fait le plus grand éloge de saint Eucher qui mourut en 450 ou en 449, selon M. de Rivaz. Le martyrologe fait, en l'accompagnant d'un brillant éloge, mention de saint Eucher au 16 novembre.

Le plus ancien document, sans contredit, témoignant de la vérité du martyre des Thébéens à Agaune, est la légende de saint Victor de Marseille, d'une authenticité parfaite. Le fragment que nous en apportons ici (*Histoire littéraire de la France*) suffit à lui seul pour anéantir toutes les objections faites et à faire contre la vérité de ce grand événement. Le voici : « L'arrivée de Maximien à Marseille jeta l'épouvante parmi le grand nombre des chrétiens, à cause du sang des fidèles qu'il avait répandu avec plus de cruauté que ses prédécesseurs, partout et spécialement dans toutes les Gaules, et principalement à cause du fameux massacre des Thébéens à Agaune. »

Nous devons à saint Ambroise, archevêque de Milan, métropolitain du Valais à cette époque, le deuxième des témoignages historiques que nous consignons ici. Il est à nos yeux d'une grande importance. Dans un panégyrique de saint Nazaire, soldat chrétien, et d'autres martyrs mis à mort sous Néron, le grand archevêque prononça ces paroles : « Ces saints ne sont pas les seuls dont nous possédons les reliques..... Chaque cité se glorifie lorsqu'elle possède les reliques d'un seul martyr ; nous pouvons nous glorifier à plus juste titre, nous qui sommes les dépositaires d'une armée de soldats célestes, qui nous procurent ce jour de joie. Ce n'est pas sans raisons que toutes les Eglises qui reconnaissent celle de Milan pour mère, font la fête de ces bienheureux martyrs ». « Saint Ambroise, remarque M. de Rivaz, n'a pu faire allusion ici qu'aux martyrs thébéens, dont on avait joint la fête à celle de saint Nazaire..... Cette expression « armée de soldats célestes » a été copiée par saint Avite et par Venance Fortunat. Saint Euchère lui-même a orné sa légende de la première période du sermon de saint Ambroise. » (Page 480.)

« Saint Théodore, dit encore le même auteur (page 57), que plusieurs manuscrits nomment Théodule, envoya du sang et des ossements des martyrs d'Agaune à saint Victrice, évêque de Rouen, qui lui en adressa des remerciements publics dans un discours qu'il fit en l'honneur de ces saints. M. l'abbé Le Bœuf a mis cet ouvrage au jour, d'après un manuscrit du VII<sup>e</sup> siècle, qui est à l'abbaye de Saint-Gall. Ce saint évêque nous raconte par quelle occasion il reçut ces reliques. Saint Ambroise ayant fait en 387 le voyage de Trèves, pour demander à Maxime le corps de l'empereur Gratien, il vit dans cette cour saint Victrice et saint Martin ; à son

retour à Milan, il députa le prêtre Cario, pour porter à ces deux illustres prélats des reliques de saint Gervais et de saint Protais, qu'il avait découvertes l'année précédente. Ce messenger étant arrivé à la cité d'Aoste, l'évêque Eustochius lui remit des reliques de saint Jean pour ces mêmes évêques. Cario, poursuivant sa route par le Montjou (Grand-Saint-Bernard), vit à Octodure saint Théodule qui lui remit aussi deux fioles du sang des martyrs, l'une pour saint Victrice, l'autre pour saint Martin. »

Un troisième document à l'appui de la vérité historique du martyr des Thébéens, nous est fourni dans la Vie de saint Romain, abbé de Condat, qui mourut vers l'an 460, écrite par un moine, sous la dictée de saint Oyan, successeur et disciple de saint Romain. Vers la fin de sa vie, Romain, accompagné de son disciple Palladius, fit à pied le pèlerinage d'Agaune, et y fut le témoin de la guérison miraculeuse d'un paralytique. « Saint Romain, est-il raconté dans sa vie, avait une si grande dévotion envers les martyrs d'Agaune, qu'il prit la résolution d'aller visiter leur tombeau, qu'on doit appeler plutôt le champ des martyrs. Puisqu'ils étaient au nombre de 6600, suivant les Actes de leur Passion, il me paraît assez difficile qu'on ait pu mettre à couvert dans une basilique les reliques d'un aussi grand nombre de martyrs : il y en avait bien, ce me semble, assez pour couvrir toute la campagne d'Agaune. »

Nous trouvons notre quatrième preuve dans les actes du Concile tenu à St-Maurice, en 516. Nous avons déjà dit que M. de Rivaz en a prouvé amplement l'authenticité. Théodore II, évêque du Valais, y prononça ces paroles : « La plus grande préoccupation de mon âme est de vous consulter sur la conduite que nous avons à tenir à l'égard des reliques des bienheureux martyrs, saint Maurice et ses compagnons, qui ont répandu leur sang à la gloire du Très-Haut et qui sont privés de la sépulture qui leur est due. Mais où les rencontrer ceux qui auraient les moyens de bâtir un temple à la gloire de chacun d'eux ? » Les prélats présents firent cette réponse : « Ces héros se sont choisis ces lieux pour les consacrer de leur sang. Si loin de leur patrie, ils n'ont pris en considération ni la chair, ni le sang, ni leur jeunesse, ils sont morts pour l'amour du Christ, qui les a sanctifiés. » Le roi Sigismond qui était présent, prit la parole et dit : « Proposez le mode de sépulture le plus digne que, avec l'aide de Dieu, nous pourrions leur donner. » Après mûre délibération, les Pères dirent à l'illustre monarque : « Nous avons

décidé que les reliques des martyrs dont les noms nous sont connus, Maurice, Exupère, Candide et Victor, soient déposées dans la basilique que la munificence royale a fait restaurer à cette fin, et que les autres soient réunies en un lieu convenable et sûr, que des hommes de confiance seront chargés de garder pour prévenir toute substitution ou enlèvement. »

Le fragment d'un discours de saint Avite nous servira de cinquième preuve. Ce prélat, métropolitain de Vienne, présidant à la consécration de l'église de St-Maurice, comme nous l'avons dit plus haut, fit une touchante exhortation en langue latine. Dans les écrits de cet évêque il ne se retrouve que le titre de ce discours, et le fragment suivant : « Qu'il est glorieux pour cette bienheureuse armée de n'avoir perdu aucun des siens, quoique nul d'entr'eux n'ait échappé ! Lorsque l'injustice de l'arrêt de mort porté contre ces martyrs, semblait être dictée par la justice du sort, il fut jeté deux fois sur cette troupe paisible, et ceux qu'il rendit malheureux furent au centuple plus heureux que les autres. La haine de leurs persécuteurs les favorisa si bien, que le bonheur de ceux que le sort avait condamnés, s'étendit enfin sur tous ceux que le sort avait favorisés ; c'est ce que vous venez d'apprendre par les actes de la Passion de ces martyrs, dont on vient de faire la lecture, pour se conformer à ce qu'exige la coutume. » La coutume de lire les actes des martyrs thébéens le 22 septembre était très ancienne et remonte au temps de saint Eucher. Tombée depuis longtemps en désuétude, on ne saurait fixer l'époque où elle a cessé. Cette lecture est remplacée par le magnifique éloge que fait des martyrs le martyrologe de l'abbaye au 22 septembre. « J'ai vu, nous dit M. de Rivaz, dans la bibliothèque du roi, à Paris, le manuscrit original de ce saint prélat (saint Avite) écrit sur du papier d'Egypte. »

Parmi d'autres documents qui nous servent de preuves, nous rangeons en sixième lieu la légende du moine anonyme de St-Maurice sur le martyr des Thébéens. Des personnes peu versées dans l'histoire l'ont attribuée à saint Florentin, évêque de Sion, martyrisé avec son diacre Hilaire, à St-Pierre-de-Clages, en 407. Des chroniques très anciennes de Bâle et de Zurich donnent à l'auteur le nom de Florence, et non celui de Florentin. Quoi qu'il en soit, il est évident que l'auteur a vécu sur le théâtre du martyr ; il prend le plus vif intérêt à ce grand événement ; il assure avoir été, à plusieurs reprises, favorisé des apparitions des martyrs.

Quoique farcie d'interpolations manifestes, cette légende a sa valeur intrinsèque, et les hagiologues l'ont mise à profit, aussi bien que celle de saint Euchèr.

Deux missels très antiques nous serviront de septième preuve. Le premier de ces missels est écrit en caractères gothiques-gaulois ; il se trouve à St-Maurice. Il doit avoir été rédigé vers l'an 690, selon Tomasius, Mabillon, de Rivaz, etc. Orné de belles initiales, il contient la messe propre de saint Maurice et de ses compagnons. Le récit de saint Euchèr a servi à la rédaction de la préface et des oraisons. Le cardinal Thomas a publié la messe de saint Maurice dans son missel gothique-gaulois, d'après un manuscrit du septième siècle. L'auteur de cette messe a également copié Euchèr mot à mot pour la préface et les oraisons.

Nous allons clore cette série de preuves tirées de documents en citant quelques martyrologes qui font l'éloge de nos martyrs.

« Il est fait mention, dit Gelpke dans son *Histoire de l'Eglise en Suisse* (1<sup>re</sup> partie, p. 64), des martyrs thébéens dans les plus anciens actes des martyrs et dans les ouvrages qui ont servi à de nouvelles élucubrations. Le petit martyrologe romain contient ce peu de mots : « Jour anniversaire de saint Maurice et de ses compagnons qui étaient thébéens, selon la tradition, et ont souffert sous le règne de Maximien. » Le martyrologe de saint Jérôme désigne quelques uns des noms de ces martyrs : « Dans les Gaules, contrée de Sion, jour anniversaire des saints Maurice, Exupère, Candide, Victor, Innocent, Vital et de leurs compagnons au nombre de 6085. » Le vénérable Bède, et, après lui, Raban Maure, en font mention presque dans les mêmes termes. Florus devient déjà plus explicite ; il fixe au nombre de 6666 celui des Thébéens. Depuis Adon, mort le 16 décembre 875, les récits deviennent toujours plus circonstanciés. Adon a pu, grâce à sa position, puisqu'il était évêque de Vienne, consulter le récit de saint Euchèr et celui de Florence. Il rédigea son martyrologe vers l'an 870. Il suit consciencieusement saint Euchèr en grande partie, copie presque mot à mot les discours du saint évêque, et finit par ces mots qui se rapportent à un fait qu'Euchèr a ignoré, mais dont parle le moine anonyme : « Après un long espace de temps, les eaux du Rhône mirent à découvert, sans les emporter, les saintes dépouilles de saint Innocent, martyr. Elles purent ainsi être réunies à celles des héros qui avaient reçu avec lui une seule et même couronne. »

Une pierre tumulaire portait cette inscription : « Saint Innocent, martyr. » Protais 1<sup>er</sup>, évêque du Valais, invita Maxime, évêque de Genève, et Grat, évêque d'Aoste, à assister à la translation solennelle du corps de saint Innocent à l'abbaye de St-Maurice. Un bréviaire parchemin de 1460, qui se trouve à Valère, en fait mention.

Il existe encore d'autres martyrologes, entr'autres celui de Jacques de Vonagine († 1298) qui s'est servi d'Adon, et celui de Boninus Mombritius, qui se base quant à nos martyrs sur le récit de l'anonyme, qui font mention des confesseurs thébéens.

Nous ne passerons pas ici sous silence deux martyrologes, dont l'autorité est trop grande pour que nous les perdions de vue. Le premier est celui du célèbre Baronius, rédigé par ordre de Grégoire XIII. Il jette un grand éclat sur la mémoire de nos martyrs. Le second est celui qui est actuellement en usage dans l'office divin, c'est une reproduction du premier. Grégoire XVI l'a fait corriger et réimprimer à Rome en 1845.

Ajoutons à cette notice sur les martyrologes quelques mots concernant l'un ou l'autre des écrivains catholiques qui ont consacré leur plume à la louange de nos héros.

Citons, en premier lieu, le nom du bienheureux Pierre Canisius, de la Compagnie de Jésus, né à Nymwegen le 8 mai 1521, mort à Fribourg en Suisse le 21 décembre 1597. De grandes infirmités, l'affaiblissement de la voix l'ayant contraint à renoncer à la prédication, il consacra tous ses loisirs aux études et à la rédaction d'ouvrages religieux. Les infirmités corporelles n'avaient point éteint en lui le feu de l'intelligence. Il eut recours aux meilleures sources en rédigeant ses Vies des saints, et, pour nos martyrs, il suivit saint Eucher et Florence. Sa grande érudition, surtout en histoire, lui avait fait une réputation universelle. C'était en même temps un saint. A son lit de mort, comme nous le rapporte son biographe, le P. Riess, il dit ces mots : « C'est pour moi un bien doux souvenir d'avoir, dès ma jeunesse, eu en grande vénération les martyrs thébéens, et aujourd'hui encore, tout éloigné que je sois des lieux où ils ont souffert, je ne cesse pas de les invoquer avec ferveur. » Sa légende allemande des Thébéens porte ce titre : « *Miroir des gens de guerre, ou Vrai Portrait du soldat chrétien*, qui doit prendre pour modèle saint Maurice, saint Géréon, saint Thyrese, saint Ours, saint Victor et autres soldats de la Légion

Thébéenne qui ont répandu leur sang pour Jésus-Christ au pays du Valais, à Cologne, Trèves, Soleure et ailleurs ; lecture profitable aux pieux chrétiens, en particulier aux chefs d'armées, capitaines, soldats désireux de combattre vaillamment les ennemis du Christ ; par le P. Canisius, de la Compagnie de Jésus. Publié à Fribourg, en Uechtland, par Abraham Gemperlin et M. Guillaume Mä, 1596. » Le B. Canisius a aussi rédigé un martyrologe volumineux en langue allemande, dans lequel il fait une grande louange de nos martyrs.

Le P. Bernardin Rossignol a, sous le nom et titre de Guillaume Baldesan, chanoine, publié la légende des Thébéens en langue latine, ouvrage traduit en espagnol en 1596, et en italien en 1604, l'auteur se trouvant alors à Turin. L'*Helvetia Sancta* de Henri Murer, chartreux d'Ittingen, publiée à Lucerne, 1648, renferme aussi une légende de nos martyrs. L'auteur a suivi le P. Canisius, Jean Stumpf, dans sa *Chronique suisse*, Joseph Simler, et Franc. Guilliman, dans ses *Rebus helveticis* <sup>1</sup>.

## DEUXIÈME SECTION

### LES ARTS

Ainsi que les documents, de très antiques monuments d'art déposent en faveur de la vérité historique du grand événement dont nous nous occupons.

Nous ne parlerons ici au point de vue de l'architecture que des plus anciens ; nous nous occuperons d'autres, d'une date plus récente, au chapitre que nous consacrons aux souvenirs du culte rendu à nos martyrs.

Comme saint Euchèr le témoigne, saint Théodore I<sup>er</sup>, évêque du Valais, découvrit par révélation le lieu de leur sépulture. Il construisit une église pour y déposer leurs saintes dépouilles. La construction de cette église est donc antérieure à l'époque où saint Euchèr rédigea son récit. Des documents très certains attestent l'existence de cette église.

Les cathédrales de Tours et d'Angers ont été consacrées à la mémoire de nos martyrs. Saint Germain d'Auxerre leur dédia

<sup>1</sup> Note B.

également la sienne en 420. Les bénédictins Reinegala et Alagus, qui écrivirent au IX<sup>e</sup> siècle l'histoire de cette cathédrale, ont eu sous les yeux, semble-t-il, l'instrument de l'érection de cette église. Mais revenons à Tours. « Le martyrologe de Tours, lisons-nous dans l'ouvrage de M. de Rivaz, page 58 et suivantes, nous dit que saint Martin portait toujours, suspendu au cou, une fiole remplie du sang des martyrs d'Agaune ; et Maan nous apprend qu'on faisait autrefois prêter serment à ceux qu'on recevait chanoines à St-Martin de Tours, de ne jamais permettre que cette relique fut enlevée du trésor de l'église. Cet ancien martyrologe ajoute que saint Martin ayant placé des ossements de ces mêmes martyrs dans son église cathédrale, il en fit la dédicace, sous l'invocation de saint Maurice, le quatre des ides de mai. Comme ce martyrologe est seulement du X<sup>e</sup> siècle, il n'est pas assez ancien pour établir ce fait ; mais Grégoire de Tours en rapporte des circonstances qui mettent la chose hors de doute. Cet historien nous apprend que saint Lidoire, évêque de Tours, donna sa maison aux chrétiens pour y tenir leurs assemblées ; cependant on n'osa point en changer la forme extérieure, pour ne pas irriter les payens. Saint Martin, son successeur, en fit une superbe église, qui fut la cathédrale. Cet édifice fut brûlé avec toute la ville sous l'évêque Euphronius, et elle fut réparée par Grégoire, son successeur. Il nous raconte que, pendant qu'on la rebâtissait, les plus anciens d'entre les prêtres qui la desservaient, lui dirent qu'ils avaient appris de leurs devanciers, qu'il y avait dans cette église des reliques des martyrs d'Agaune ; mais cette tradition était si ancienne qu'on ignorait en quel lieu elles étaient. Grégoire se mit à les chercher avec un flambeau un soir que l'on faisait la vigile de ces saints. Le portier lui indiqua une grande pierre creusée, ayant un couvercle ; il la fit ouvrir, et y trouva, en effet, un reliquaire d'argent avec cette étiquette : « Reliques des martyrs d'Agaune. » ... Cette pierre était dans une chapelle nommée le « Trésor de saint Martin », preuve évidente que ce précieux dépôt était l'ouvrage de cet apôtre des Gaules, puisque c'est en vertu de ces reliques que la chapelle prit le nom qu'elle portait. « On faisait dans cette église la fête de saint Maurice, ce qui indique qu'elle était dédiée sous le nom de ce chef des martyrs thébéens ; car on ne fêta jamais aucun saint dans le IV<sup>e</sup> siècle et les trois suivants, que dans l'église où reposaient ses ossements, ou dans celle dont il

était le patron ; et comme l'église recevait le nom de son patron, le jour qu'on en faisait la dédicace, il est évident que c'est saint Martin qui donna le nom de saint Maurice à celle de Tours, le jour qu'il la dédia. Elle a constamment conservé ce nom jusqu'en 1096, qu'on lui donna celui de saint Gratien, son premier évêque. »

Comme nous le dirons d'une manière plus détaillée dans la section suivante, sur tous les points de l'Europe se trouvaient des églises possédant des reliques de nos martyrs. L'art voulut se sanctifier en consacrant ses ressources au culte universel rendu à leurs restes glorieux. La sculpture, la peinture à fresque, la peinture sur toile comme sur verre, concoururent à l'envi à éterniser leur mémoire. Il était peu d'églises, cathédrales ou abbatiales, sans un autel dédié aux martyrs thébéens. Depuis la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVI<sup>e</sup>, l'art de la peinture était arrivé à son apogée, surtout en Italie et en Allemagne. Les écoles d'Ombrie et de Florence, si illustres à cette époque, puisèrent leurs inspirations dans l'histoire sainte et dans la vie des héros chrétiens. Il ne se trouve point dans leurs œuvres, comme dans celles de leurs devancières, le pur réalisme, les tons durs, les beautés qui n'existent qu'à la surface, de sauvages hardiesses. Les beautés qui parent les premières, s'épanouissent comme les fleurs, parce qu'elles jaillissent de source ; elles respirent la sainteté et l'éternité. Elles ont inspiré les artistes des autres nations. Parmi ces œuvres, les unes sont de magnifiques représentations, sous diverses formes, de nos héros. Les vitraux colorés de nos anciens temples reproduisaient également l'image des martyrs thébéens. Hélas, le fléau de la guerre, le fanatisme protestant ont anéanti une grande partie de ces œuvres d'art ; quelquefois aussi, la cupidité des chrétiens en a fait un honteux trafic avec celle des Hébreux.

M. Gelpke, dans son ouvrage déjà mentionné, parle, page 48, d'un ouvrage d'art qui, si ses appréciations sont justes, serait bien, après le témoignage des actes de saint Victor de Marseille, la plus ancienne preuve du fait historique du martyr d'Againe.

« Un autre monument, dit-il, peut-être le plus ancien appartenant à l'art plastique, est un bouclier d'argent trouvé dans le lit de l'Arve en 1721, et conservé au musée de Genève. La surface de ce bouclier représente un personnage entouré d'une auréole, dans laquelle se dessine le monogramme du Christ, et tenant, dans la main droite, un globe symbole de la victoire, et, dans la gauche,

le *Labarum*. Près de lui, six guerriers, armés de toutes pièces, attachent leurs regards sur lui. Sur l'avant-scène gisent à terre des boucliers, des casques et des épées. On y lit ces mots : *Largitas D. N. Valentiniani Augusti* « par la munificence de notre seigneur Valentinien, Auguste. » L'auréole et le monogramme nous font entrevoir dans ce personnage, non point l'empereur Valentinien, mais le Christ armé du signe de la victoire, et appelant ces six guerriers à une vocation plus noble que le métier des armes, figuré par les armes qui gisent sur le sol. Ces six hommes de guerre représentent évidemment les héros thébéens Maurice, Candide, Exupère, Ours, et les deux Victor, dont les anciens actes citent les noms. Cet objet d'art peut provenir de Valentinien I<sup>er</sup> (364-375), l'absence de date nous autorise à faire cette supposition ; ou de Valentinien II (375-392). Valentinien I<sup>er</sup>, appelé par les Gaulois à les défendre contre les Allemanes, se rendit de ces côtés, leva les troupes nécessaires, éleva des retranchements et des forts, accorda des faveurs à ceux qui s'étaient distingués par leur bravoure, c'est-à-dire aux chrétiens. Dévoué à la religion chrétienne, il avait, un jour, frappé de sa propre main un prêtre païen qui s'était avisé de l'asperger d'eau lustrale. Valentinien II a également séjourné dans les Gaules, c'est-à-dire à Vienne, et déployé un grand zèle pour la religion du Christ. Nous pouvons donc conclure que l'objet d'art en question a été un don qu'a fait l'un ou l'autre de ces empereurs à quelque église dédiée aux martyrs thébéens, à titre d'oblation ou comme témoignage de gratitude, à cette époque où leur culte tendait à s'étendre <sup>1</sup>. »

La poésie a aussi déposé aux pieds de nos héros le tribut de ses hommages. Les abbayes bénédictines de St-Gall, d'Einsiedeln, d'Engelberg, de Rheinau, etc., comptaient dans leur sein, au moyen âge, des hommes inspirés qui, dans les élans de leur saint enthousiasme, ont chanté les louanges de nos martyrs, et nous ont laissé les hymnes qu'ils avaient composées en leur honneur. Ce trésor de littérature s'est perdu en partie ou a été dispersé.

<sup>1</sup> Cette manière de voir de M. Gelpke, à laquelle se rangent M. Blavignac et M. l'abbé Blanchet, n'est point partagée par tous les hommes versés dans la science des antiquités. Ces derniers voient dans le personnage en question, un empereur romain en tenue de campagne. Les traces d'une épée qu'ils découvrent à son côté, ne leur permettent pas de reconnaître le Christ dans ce personnage. (N. du T.)

Citons ici le nom de Notker, célèbre entre tous les poètes qui ont illustré l'abbaye de St-Gall. Né en 830, à Elg (aujourd'hui appartenant à Zurich), il mourut le 8 avril 912, et fut canonisé par Jules II l'an 1543. Il a été l'un de ces hommes dont l'Écclésiastique parle en ces termes : « Louons ces hommes pleins de gloire... Ils ont commandé à ceux qui vivaient de leur temps, et les peuples ont reçu de la solidité de leur sagesse des paroles toutes saintes. Ils ont recherché par leur habileté l'art des accords de la musique, et il nous ont laissé les cantiques de l'Écriture. »

« Notker, a écrit Mgr Greith, Notker, le moine à la complexion grêle, aux traits décharnés, à la taille élancée, à la parole âpre, aussi rigoureux envers lui-même que sévère dans ses rapports avec autrui, a été un vase tout rempli de l'Esprit Saint, comme il ne s'en est point rencontré à l'époque où il vivait. » Il avait composé dans sa jeunesse déjà des hymnes et des séquences. On le croit l'inventeur de ce dernier genre de composition. Il a rédigé un martyrologe qui porte son nom, et dans lequel il fait la louange de nos martyrs.

Deux savants, M. Mone et le R. P. Gall Morell, conventuel de l'abbaye d'Einsiedeln, ont fait de nos jours un recueil des tropes, hymnes et séquences du moyen âge. M. l'archiviste Mone publia en trois volumes un recueil d'hymnes de cette époque, copiées des anciens manuscrits et qu'il enrichit d'annotations. Il engagea le P. Morell de publier également le recueil d'un grand prix que ce savant religieux avait entrepris lui-même, en puisant aux riches sources qu'il trouva dans les collections de manuscrits de St-Gall, d'Einsiedeln, de Rheinau, d'Engelberg. Il se trouve dans ce recueil un trope, une séquence et une hymne pour la fête de saint Maurice et de ses compagnons. Ainsi que les Bollandistes en font la remarque, des poésies ont été composées en l'honneur de ces héros partout où on les révérait comme patrons. Trois hymnes composées en leur honneur et qui révèlent beaucoup d'art, mais dont l'auteur n'est pas connu, ont été publiées il y a quelque temps à Genève.

En ce jour, dans nos chants, célébrons la mémoire <sup>1</sup>  
Du héros thébéen dont l'illustre victoire

<sup>1</sup> Nous nous hasardons de rendre ici en vers français une hymne de saint Notker, traduite en allemand par le R. P. Gall, et reproduite par notre auteur. « C'est la première fois, dit le savant bénédictin, que cette hymne est publiée. Nous l'avons tirée d'un manuscrit du X<sup>e</sup> siècle. (N. du T.)

Jette un nouvel éclat sur les brillants lauriers  
Dont le Christ couronna le front de ses guerriers.  
Maurice, près du camp, défiant les alarmes,  
Sous ses yeux réunit ses vaillants frères d'armes,  
De pied ferme attendant le choc des furieux,  
Que contre eux déchaîna leur haine des faux dieux.  
Dans la main du tyran le fer qui les menace  
Brille en vain. Pourrait-il briser leur sainte audace ?  
Tous ils le garderont le serment solennel,  
Que, chrétiens, ils ont fait au Fils de l'Éternel.  
Déjà le sang de ceux que la hache décime  
Coule... D'autres héros, qu'un même zèle anime,  
Après eux, par milliers, iront peupler les cieux.  
Nous t'en prions, Seigneur, par leurs noms glorieux,  
Pour guide donne-nous celui qui fut leur guide,  
Et couvre-nous toujours de sa puissante égide <sup>1</sup>.

### TROISIÈME SECTION

#### LE CULTE DES SAINTS MARTYRS

Les traces si anciennes que nous retrouvons dans l'histoire, du culte rendu à nos martyrs, témoins les preuves historiques que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, constituent à elles seules une nouvelle démonstration. Impossible de donner à ce culte une origine dont la date ne se rapproche pas de ce grand événement du martyre de la Légion thébéenne.

Le culte de ces martyrs embrassant deux choses : les hommages rendus à leurs reliques en particulier, et le culte qui est rendu à ces saints en général, nous divisons cette section en deux paragraphes.

#### a) Les Reliques

Mention a déjà été faite de diverses circonstances dans lesquelles des donations de reliques des martyrs thébéens furent faites à d'illustres pèlerins ou à d'autres personnages marquants. Ainsi lisons-nous que saint Gall, qui en avait obtenu, les portait suspendues au cou à l'exemple de saint Martin. Mention fréquente

<sup>1</sup> Note C.

est faite dans l'histoire d'autres personnes qui suivaient cette pieuse coutume. Nous trouverons des détails ultérieurs sur ces donations de reliques au second paragraphe de la présente section.

Une grande partie des précieux restes de nos martyrs se trouve encore dans le Valais. Deux grandes caisses remplies des ossements de nos martyrs se trouvent à Valère, antique église qui commande la ville de Sion. L'une, fermée soigneusement au moyen d'une forte serrure, est déposée derrière le maître-autel ; l'autre se trouve à la sacristie. Ces reliques doivent avoir été anciennement renfermées dans un coffre d'argent. Elles ne peuvent être offertes à la vénération des fidèles parce qu'elles manquent des preuves de leur authenticité. La date de la translation de ces reliques à Valère est incertaine ; elle doit être ancienne parce que depuis de longs siècles il en a été distribué à diverses époques.

Les précieux restes de nos martyrs se trouvent en grand nombre à l'abbaye de St-Maurice. En parlant ici du trésor qu'elle possède, nous n'avons à faire mention que de ce qui concerne notre sujet. L'on y voit : 1<sup>o</sup> une grande châsse avec armature d'argent, incrustée de nombreuses pierres précieuses, renfermant plusieurs reliques de saint Maurice. Au dire des connaisseurs, cette œuvre d'art date du X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle ; 2<sup>o</sup> deux bustes : l'un, en argent, contient la tête de saint Candide, juge de la Légion ; l'autre en argent doré, renferme le chef de saint Victor, soldat émérite de la Légion ; 3<sup>o</sup> une statue d'argent haute de 50 centimètres, représentant saint Maurice, donnée par le duc Emmanuel de Savoie, en 1517 ; 4<sup>o</sup> un bras d'argent, enrichi de pierreries, renfermant des reliques de saint Innocent, martyr thébécen ; 5<sup>o</sup> deux boîtes d'argent avec reliques de nos martyrs ; 6<sup>o</sup> le fameux vase d'agate donné par Charlemagne pour y recueillir le sang des martyrs, et dans lequel se trouve un peu de terre détremnée de leur sang ; 7<sup>o</sup> un vase, de travail arabe, don du même empereur, contenant du sang des martyrs<sup>1</sup> ; 8<sup>o</sup> un anneau de saint Maurice identique à ceux qui portaient les chevaliers romains aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle : il est fait de saphir brut et doré ; 9<sup>o</sup> deux petits reliquaires datant de 1600 à 1650. Le premier renferme 127 dents des martyrs ; l'autre des reliques de saint Maurice.

Tous ces objets si précieux sont conservés dans la chapelle du

<sup>1</sup> Note D.

trésor, où l'on voit aussi des objets qui ont servi à l'usage de l'antipape Félix V, entre autres, une crosse, une tiare, un chandelier ayant la forme de la croix de Savoie. Félix a été, il est vrai, un des grands bienfaiteurs de l'abbaye, mais nous sommes à nous demander à quel titre des objets ayant servi à l'usage d'un antipape figurent dans ce saint lieu <sup>1</sup>. Cette chapelle portait autrefois le nom de chapelle papale : Félix V, qui se rendait souvent à St-Maurice, doit l'avoir prise sous sa protection spéciale ; il en fit don à l'abbé Bernardi, conseiller secret du duc de Savoie, après avoir abdicqué la papauté. Cette chapelle n'existe plus, parce qu'elle a été reconstruite à trois ou quatre reprises, changeant de site et de nom. On l'appelle aujourd'hui la chapelle du trésor. Un chanoine est chargé de faire voir le trésor aux pèlerins et aux curieux.

Le trésor des reliques thébéennes, encore considérable au XVI<sup>e</sup> siècle, fut diminué de la moitié à la fin de ce siècle. Voici à quelle occasion. (Bolland. 22 sept.)<sup>2</sup>

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, prince d'une grande piété, et n'ayant rien tant à cœur que de conserver dans ses Etats le dépôt de la vraie foi, avait pour saint Maurice et ses glorieux compagnons la plus grande dévotion. Ces saints étaient patrons de ses Etats. Or, à l'époque où il vivait, les grands dangers qui menaçaient l'Eglise le remplissaient d'angoisses, l'hérésie ayant envahi le pays de Vaud jusqu'à l'entrée de la vallée du Rhône, limites de ses possessions au nord. Dans le Valais même les nouvelles croyances avaient pénétré, et le clergé ne se trouvait pas à la hauteur de la mission qu'il aurait eu à remplir en ces circonstances critiques. Le cœur du duc était profondément affligé de cet état de choses. Mais la cause de ses plus vives angoisses était la crainte de voir le précieux trésor des reliques thébéennes tomber entre les mains des hérétiques. Pour les mettre en sûreté, il entre en négociations avec l'évêque de Sion, Hildebrand de Riedmatten et son neveu Adrien de Riedmatten, abbé de St-Maurice. En retour de la cession qu'on lui ferait des reliques, il offrait la remise de 2000 couronnes d'or que le Val-d'Illiez devait au priorat de Ripaille. Cette proposition agréant à l'évêque, il en conféra avec le Grand-Bailli et les dizains, qui y donnèrent les mains. L'affaire fut conclue le 16 dé-

<sup>1</sup> Note E.

<sup>2</sup> Note F.

cembre 1590. Jean Godfroid Ginod, évêque d'Aoste, fut chargé de transférer les reliques à Turin. L'affaire ne put pas être tenue si secrète que les populations du Bas-Valais n'en eussent vent. Elles se réunirent en tumulte ; un seul cri partait de toutes les poitrines : « Jamais nous ne permettrons qu'on nous enlève notre patron, qu'on nous dépouille de nos reliques. » On résolut même de s'emparer secrètement des reliques et de les remplacer, pour déguiser le vol, par des ossements quelconques. De longues prières se firent à l'église, on jeûna, pour détourner de la ville de St-Maurice ce qu'on regardait comme la plus grande calamité qui pût lui arriver. L'évêque d'Aoste, accompagné de trois chanoines et de quelques seigneurs, traversa les montagnes au mois de décembre, en dépit d'un froid rigoureux, et arriva à St-Maurice pour y trouver de la part de la population la réception la plus glaciale. Il put lire sur tous les visages combien les cœurs étaient aigris, et tout lui faisait redouter un soulèvement général. Les largesses qu'il voulut faire pour apaiser les esprits, ayant été refusées, il pria l'évêque et les autorités du pays d'user de toute leur influence afin de prévenir des désordres. Les Bollandistes reproduisent le manifeste adressé au peuple à cette fin par l'évêque et les autorités civiles. Cette démarche demeura sans effet, on menaça de faire occuper militairement Saint-Maurice. Enfin l'évêque d'Aoste, pour conjurer l'orage, jugea à propos de se contenter de la moitié de ce qu'il demandait.

Après avoir célébré la messe de très bonne heure le 29 décembre 1590 dans la chapelle de Saint-Maurice, et prié en grande ferveur, il se fit délivrer l'attestation sous serment que la grande châsse contenait les vraies reliques des Thébécens. Cette châsse fut ouverte ; elle renfermait en dessous un coffre en argent à filets d'or. La grande châsse contenait les reliques de saint Maurice avec son épée dans sa gaine. Le Chanoine sacristain fit deux parts égales des reliques, dont il remit une à l'évêque avec l'épée et sa gaine<sup>1</sup>. Un acte authentique fut dressé et remis au délégué du duc. Tout ceci s'était passé dans le plus grand secret pour ne pas donner l'éveil au peuple. L'évêque d'Aoste n'eut rien de plus pressé que de partir, non sans jeter des regards effarés de tous côtés, dans la crainte de quelque embûche. M. Baldeson, dans sa

<sup>1</sup> Note G.

vie de saint Maurice, en faisant le récit de ce voyage, dit des choses si merveilleuses de la protection dont les saints martyrs thébéens entourèrent les voyageurs traversant le Grand-Saint-Bernard, que les Bollandistes montrent quelque hésitation à y ajouter foi. Un exprès annonça en Italie, en particulier à la duchesse Catherine de Savoie, l'arrivée des reliques. Les habitants d'Aoste vinrent en procession à leur rencontre. L'évêque déposa à l'entrée de la ville son habit de pèlerin pour se revêtir de ses ornements pontificaux. On quitta cette ville en grand cortège, le 8 janvier 1594, pour se mettre en marche vers Turin, où, le 15 du même mois, les reliques furent solennellement transférées à la cathédrale, en présence de la duchesse qui, durant les vêpres, resta agenouillée au pied de l'autel sur lequel le dépôt sacré avait été placé. A la fin des cérémonies, elle se fit montrer les reliques et les baisa avec grande dévotion, les fit renfermer dans une châsse richement ouvragée en argent, don de sa munificence, y fit apposer un double sceau aux armes de Savoie, et en remit la clef à l'archevêque de Turin. La fête anniversaire de cette translation est célébrée à Turin le 15 janvier.

#### *b) Culte des saints Martyrs*

Dès une époque bien reculée, le culte des martyrs thébéens s'était propagé dans toute l'Europe, surtout dans l'Helvétie. Ils étaient invoqués dans les diocèses de Sion, Lausanne, Genève, Bâle, Constance, Coire et Côme. Bien des églises dédiées à ces saints ont disparu à l'époque de la soi-disant réforme ; néanmoins leur culte est encore en grand honneur en de nombreuses localités : dans les cantons du Valais, de Fribourg<sup>1</sup>, de Soleure, de Lucerne, de Schwyz, des Grisons, de St-Gall, du Tessin. En Valais, saint Maurice est le premier patron du diocèse et celui de plusieurs paroisses, comme Zermatt, Natters, St-Maurice-du-Lac, Saxon, Nax, Bagnes, Val-d'Illicz, Salvan, etc. Nous ne connaissons pas de chapelles dédiées à St-Maurice. Par contre de nombreux autels latéraux lui sont consacrés. M. le chanoine Dumoulin a fait élever en son honneur un bel autel dans la cathédrale de Sion, près de la petite sacristie, il y a quelques années, et il a demandé à être enterré au pied de cet autel. Une grande procession a lieu à

<sup>1</sup> Note H.

St-Maurice le jour de la fête des martyrs thébéens, à laquelle assiste une immense multitude de fidèles.

Les Bollandistes mentionnent de nombreuses contrées où ces saints comptaient de fervents vénérateurs ; en Italie : Ticino, Pignerol, Serre, Aoste, Vercelli, Asti, Milan, Mantoue, Rome, Naples, etc. ; en Espagne, en Portugal ; en France : Reims, Angers, Tours ; en Alsace et en Belgique ; en Allemagne : Magdebourg, Augsbourg, etc. ; en Saxe et au Hanovre ; en Autriche, à Vienne, Salzbourg, Brixen, et en Pologne. Ils y étaient vénérés comme patrons des diverses contrées, ou des paroisses, ou des couvents. Elles étaient rares, les églises cathédrales ou abbatiales où l'on ne voyait pas représentés saint Maurice et ses glorieux compagnons<sup>1</sup>.

Citons, parmi les vénérateurs illustres des martyrs thébéens, Othon I<sup>er</sup>, appelé le grand à juste titre, né le 22 nov. 912, mort en 973. Ayant transformé Magdebourg en une opulente cité dont il avait fait hommage à Edith, sa première femme, il y fit transporter des reliques de saint Innocent, martyr thébéen, que les eaux du Rhône avaient mis à découvert et qu'il avait reçues de Rodolphe II, roi de Bourgogne. Après bien des démarches, il obtint de Jean XIII l'érection de Magdebourg en archevêché ; les Thébéens furent donnés comme patrons à la nouvelle église métropolitaine qui célébrait leur fête le 22 sept. avec les églises suffragantes. Adélaïde, la seconde femme du grand empereur, avait hérité de son père Rodolphe II de Bourgogne une tendre dévotion pour ces saints. Elle combla de largesses l'abbaye de Saint-Maurice, où elle se rendait souvent pour visiter leur tombeau, la dernière fois en 999, un an avant sa mort. L'amour filial l'attirait également vers ces lieux : son père y avait reçu la sépulture. Elle enrichit la cathédrale de Magdebourg et d'autres églises des reliques qu'elle avait reçues de cette abbaye.

Citons un trait particulier du culte plein de confiance qu'Othon rendait aux martyrs d'Agaune. Nous en empruntons le récit à l'*Histoire universelle* de Cantù, Vol. IX (3<sup>me</sup> édit. Paris). « Othon (y lisons-nous), accouru pour faire lever le siège d'Augsbourg, serré de près par les Hongrois, avait distribué son armée en huit corps... Au devant flottait la bannière de saint Maurice, le chef de

<sup>1</sup> Saint Maurice est vénéré dans le Nouveau Monde, au Brésil, où des reliques des martyrs thébéens ont été transférées. *N. du T.*

la Légion thébéenne. Othon portait l'épée de Charlemagne et une lance faite avec l'un des clous dont le Christ avait été percé... Les Hongrois, coupés par des fleuves et entourés de peuples ennemis, furent taillés en pièces. »

Une des principales formes qu'a toujours revêtues le culte voué aux saints, sont les pèlerinages. Disons quelques mots de celui de Saint-Maurice.

Il a toujours été très fréquenté. Nous en avons donné les preuves. Nous pouvons affirmer que c'est le plus antique des pèlerinages suisses. Il n' a pas été interrompu par des calamités qui, à de diverses époques, sont venues fondre sur l'abbaye. Citons-en quelques exemples. Le 3 janvier 1644, à onze heures de la nuit, d'énormes blocs se détachèrent du rocher qui surplombe St-Maurice et écrasèrent l'église. Une nouvelle église fut construite sur un autre emplacement, mais s'appuyant au clocher de l'ancienne, qui était resté debout. On voit encore au bâtiment des écoles un débris de l'ancienne église consistant en une voûte de style gothique. Les incendies firent aussi leur œuvre de destruction en 1329, 1347, 1384, 1554. Le plus horrible fut celui de 1693. M. de Rivaz nous raconte que toute la ville fut réduite en cendres, ainsi que le château, qui en était pourtant assez éloigné. Le clocher massif de l'église de l'abbaye, construite en 1250, résista encore à cette terrible épreuve. Il possède actuellement une belle sonnerie, due à l'abbé Pierraz. On entend de fort loin ses harmonieux accords. Les stalles que l'abbé Camanis a fait sculpter, en 1743, sont d'un travail exquis. La chapelle du trésor est munie d'une grille, ouvrage commandé par l'abbé Burkard. Une lampe y brûle continuellement en l'honneur des martyrs. Le tableau du maître autel, toile de prix, représente saint Maurice en son costume de légionnaire contemplant le ciel; des anges planent au-dessus de lui, portant des couronnes, et s'appêtant à recevoir en triomphe ce héros de la foi.

Nous n'hésitons pas à affirmer que le pèlerinage a commencé avec le martyr des Thébéens. De bonne heure déjà, de pieux pèlerins, ayant visité ces lieux, ne purent plus se décider à les quitter. En remontant le cours des siècles, nous rencontrons, déjà au quatrième, des pèlerins appartenant à toutes les classes de la société se rendre en foule à Agaune. Mentionnons l'un ou l'autre des plus illustres. L'empereur Charles IV, revenant d'Avignon où l'avait

appelé le pape Urbain V, en 1365, pria à son retour par Chambéry Amédée VI de l'accompagner à St-Maurice, où il avait fait vœu de se rendre. Après la visite des saints lieux, il fut reçu en grande pompe par l'abbé et les chanoines, qui lui firent don d'un os d'un bras de saint Maurice et de quelques reliques de saint Sigismond et des membres de la famille du saint roi. A son retour en Allemagne, il fit construire à Prague une magnifique église en l'honneur du pieux roi de Bourgogne et voulut que son fils prit son nom. Ce fils, revenant d'Italie en 1444, vint visiter le tombeau de nos martyrs, où il reçut plusieurs reliques de l'abbé Sostionès.

Bien que le pèlerinage ne soit plus aussi fréquenté qu'il l'était autrefois, on y voit cependant encore une grande affluence de fidèles venant du canton de Fribourg et de la Savoie, ainsi que du Valais, surtout aux fêtes de la sainte Vierge qu'ils y vénérent sous le titre de Notre-Dame des Martyrs. La chapelle de Notre-Dame des Martyrs est ménagée à une hauteur de cent mètres dans le roc perpendiculaire qui commande St-Maurice. Un pèlerinage eut lieu le 22 sept. 1873 pour attirer sur la Suisse les bienfaits de l'unité catholique et de la paix, au milieu d'un concours tel que la ville de St-Maurice n'en avait encore jamais vu de pareil. Le service divin fut célébré à Verrolliez même. Les discours les plus énergiques y électrisèrent l'immense foule des fidèles <sup>1</sup>.

Une autre forme du culte rendu aux saints sont les confréries et les ordres institués en leur honneur.

Nous ne parlerons ici que de l'Ordre de Saint-Maurice. (Voyez Bolland. 22 sept.)

Cet ordre a été fondé par le comte Amédée VIII, dont nous venons de parler, né le 4 décembre 1383, mort à Genève le 7 janvier 1451, célèbre par ses grandes qualités et les revers qui ont traversé sa vie. Il s'était distingué de bonne heure par son habileté dans le maniement des affaires, son amour de la justice et un grand fond de douceur. Il sut agrandir son influence et son pouvoir, tout en déployant un grand zèle pour les intérêts de l'Eglise. En reconnaissance de ses services, l'empereur Sigismond lui conféra, en 1416, le titre de duc, et lui céda (1422) le comté de Genève. Amédée avait épousé Marie de Bourgogne dont il eut quelques enfants. Ce fut en 1430 qu'il fonda à Ripaille un prieuré de cha-

<sup>1</sup> Note A.

noines réguliers de saint Augustin, fondation confirmé par Martin V en vertu d'une bulle preservant aux chanoines la règle de saint Augustin, et les soumettant à la juridiction de l'abbaye de St-Maurice, ainsi que le prouvent d'anciens documents. Amédée fit arranger à Ripaille un ermitage spacieux composé de plusieurs dépendances. Le site de Ripaille au bord du lac Léman est délicieux, et on y jouit d'une vue magnifique. Croyant en avoir assez fait pour le bonheur de ses peuples, il remit, devenu veuf, les rênes du gouvernement aux mains de son fils aîné, se retira dans cet ermitage accompagné de quelques seigneurs, et y fonda l'ordre de saint Maurice.

Voici les noms de ces seigneurs : Henri de Colombier, sire de Boufflans ; Claude de Saix, sire de Rivoire ; Lambert Oddinet, président de Chambéry ; François, sire de Bussy ; Amédée de Champion, et Louis, sire de Chevelu. Tous firent le vœu de chasteté. Amédée, se réservant la haute surveillance, se fit appeler doyen. Ces seigneurs, bien qu'aucun ne fût âgé de plus de soixante ans, étaient presque tous des veufs. Ils devaient vaquer tout à la fois aux pratiques de piété et aux soins des affaires de l'Etat, étant censés être les conseillers du duc de Savoie. Amédée avait déjà passé cinq ans dans cette retraite religieuse et philosophique, quand la nouvelle lui arriva que le parti qui faisait scission au concile de Bâle (1439) l'appelait à la papauté. Dévoué jusqu'alors à Eugène IV, l'ambition, le goût pour les choses extraordinaires, les instigations des Bâlois qui lui faisaient croire qu'il était l'homme destiné à sauver l'Eglise dans ces circonstances critiques, le poussèrent à accepter. Il prit le nom de Félix V, à la grande douleur des vrais catholiques, souffrant cruellement de voir un laïque ceindre la tiare pontificale. Sainte Colette qui se trouvait alors à Vevey, dans le couvent qu'Amédée avait fait reconstruire au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, avait reçu d'en haut la mission de détourner ce prince d'accepter le pontificat, mais elle hésita à la remplir, s'en croyant incapable. Dieu l'ayant punie de ses hésitations, elle eut avec le duc une entrevue qui resta sans résultat. L'antipape éleva les chanoines de St-Maurice à la dignité de chevaliers de son ordre, en 1440. L'abbaye lui rendit hommage, comme pape, en 1446. L'évêque de Sion, Guillaume VI, en fit autant. Après l'avoir portée neuf ans, Amédée déposa la tiare sur les représentations des Pères du concile de Bâle, et engagea ses partisans à

reconnaître avec lui comme pape légitime Nicolas V, successeur d'Eugène IV. Il porta le reste de sa vie le titre de cardinal et de vicaire perpétuel du Saint-Siège pour les Etats de Savoie, les villes de Strasbourg, Bâle, Coire, etc.

L'Ordre de Saint-Maurice n'ayant pas reçu d'approbation papale, Emmanuel Philibert, duc de Savoie, demanda à Grégoire XIII d'introduire l'Ordre dans tous ses Etats. Le Pape alla au-delà de ses vœux, et, dans sa bulle du 16 sept. 1572, il recommande la propagation de l'Ordre dans l'Italie entière, considérant cet Ordre comme un boulevard propre à protéger l'Eglise contre ses ennemis, surtout contre Genève. Il enjoignit aux chevaliers la règle de Citeaux, nomma le duc et ses successeurs grands-maîtres de l'Ordre et exigea l'établissement d'un capital de 45,000 couronnes de revenu afin de faciliter la propagation de l'Ordre. Pour y être reçu, il fallait n'avoir été marié qu'une fois, et que cet unique mariage n'eût été contracté qu'avec une vierge. Les chevaliers faisaient vœu d'obéissance et de chasteté conjugale.

Le 13 novembre de la même année, Grégoire XIII publia une autre bulle pour réunir l'Ordre de Saint-Lazare à celui de Saint-Maurice, dans laquelle il manifeste son intention de relever le premier de l'état de décadence dans lequel il se trouve en l'incorporant à celui de Saint-Maurice, illustre par la position de son grand-maître et par sa mission. Ces chevaliers réunis juraient fidélité au duc de Savoie et à ses successeurs, s'engageaient à porter l'habit et la croix de l'Ordre, à assister aux chapitres, à réciter le petit psautier en l'honneur du Christ, de sa Mère, et des saints Maurice et Lazare, à jeûner le vendredi et le samedi, à garder la chasteté conjugale, à exercer l'hospitalité, à observer les règles de l'Ordre, et à ne rien distraire des biens des commendatures ou à ne pas les louer pour un terme trop long, sans le consentement du duc de Savoie. Le pape Clément VIII (1592-1605) permit aux chevaliers un revenu annuel de 400 couronnes. L'Ordre comptait plusieurs commendatures, dont les plus célèbres étaient celles de Turin et de Nice, où les chevaliers vivaient en communauté. En 1649, Charles-Emmanuel ordonna aux membres de l'Ordre de porter une croix blanche, octogone, comme symbole du double Ordre. Les chevaliers de Saint-Lazare de France se récrièrent contre cet Ordre qui, à leurs yeux, les assimilait aux sujets du duc. La duchesse, veuve de Victor-Amédée et tutrice de son fils Charles-

Emmanuel II, bien que française, somma les chevaliers français de se soumettre, détermina les dimensions de la croix de l'Ordre et défendit aux chapelains et aux clercs le port de croix en émail blanc. Les chevaliers portent aujourd'hui une croix d'or suspendue à un ruban bleu-violet. Les chevaliers français prenaient soin à l'hôpital de Saint-Lazare à Paris, des soldats devenus invalides ou ayant été blessés au service de la France. Ils avaient pour grand-maître le duc d'Orléans. La Savoie, le berceau de l'Ordre de Saint-Maurice, fut cédée à la France par Victor-Emmanuel en reconnaissance de l'aide que Napoléon III lui avait prêtée contre les Autrichiens. Humbert, successeur de Victor-Emmanuel, a *honoré* Mac-Mahon de la grande croix de l'Ordre. Nous ne connaissons rien de positif sur la personne du grand-maître actuel. L'Ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare ne jouit pas de nos jours d'une grande influence. Anciennement, l'abbé de Saint-Maurice présentait au duc de Savoie l'un ou l'autre de ses chanoines comme candidats de l'Ordre. L'abbé porte le titre de comte grand-croix de l'Ordre. Les armoiries de l'abbaye portent un trèfle en croix sur champ rouge ; la ville le porte sur champ rouge-bleu <sup>1</sup>.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### LES THÉBÉENS EN ALLEMAGNE

Pour ne pas être trop long, nous renonçons à compléter ces notices par des détails sur le martyr qu'ont enduré des soldats

<sup>1</sup> La décoration de l'Ordre est de deux sortes ; elle l'était au moins en 1848 :

Croix de justice, auxquelles la naissance seule donne droit, et croix de grâce, dues à une faveur du roi.

Les chevaliers sont divisés en trois catégories : grand-croix, commandeurs, chevaliers simples. La croix de grâce accordée à un non noble lui confère la noblesse personnelle.]

Il existe encore la médaille de Saint-Maurice. Cette décoration, créée en 1839, est destinée aux chevaliers de Saint-Maurice et de Saint-Lazare qui comptent cinquante ans d'honorables services dans la carrière militaire.

Le ruban a les mêmes dimensions, couleur et qualité que celui de l'Ordre de Saint-Maurice.

*N. du T.*

thébécens ailleurs qu'à Agaune. Nous reproduisons cependant ici quelques notes tirées d'une dissertation historique qui a paru il y a un quart de siècle en Allemagne, et dont le sujet est la mort sanglante qu'endurèrent à Cologne plusieurs soldats thébéens, confirmant ainsi ce que nous avons avancé au chapitre premier touchant les femmes de la Thébaïde, accompagnant les légions venues de cette contrée.

Il existe dans les provinces rhénanes une société d'archéologues qui se font un devoir de célébrer le jour anniversaire de la naissance du savant Winkelmann, mort en 1768, par la publication d'une dissertation archéologique. Celle qui parut en 1855 portait le titre de *Notice sur la Légion thébéenne*. Une heureuse circonstance donna lieu à cette publication dont l'auteur est M. le Dr Braun, président de cette société. Un M. Aldenhirchen, orfèvre de Cologne, qui s'était perfectionné dans son art à Rome, possédait une collection d'antiquités. « En examinant cette collection, écrit M. Braun, je fus frappé par la vue d'un crâne bien conservé, d'une conformation particulière, et perforé par un clou à la tempe droite. Aucun savant n'avait pu, à ce que me dit le propriétaire, donner des éclaircissements sur l'identité de ce crâne. Il me transmit les renseignements suivants sur sa provenance.

« Des ouvriers creusant, en 1845, les fondements d'une construction, vis-à-vis de l'orphelinat, trouvèrent ce crâne en même temps que ceux de soixante-sept squelettes humains dont dix-neuf étaient pareillement perforés. On trouva, de plus, six vases romains, dont l'un en verre blanc métallique oxydé, avec anse et couvercle, haut de cinq pouces, et de forme gracieuse. L'intérêt excité par cette découverte eut encore par celle de deux autres vases en argile, l'un rouge, l'autre noir, portant entre deux lignes des inscriptions sur leur renflement. Le vase noir portait ce mot *Avete*. On trouva encore d'autres vases de dimension moindre. Le Dr Kraft a bien voulu me transmettre là-dessus les renseignements suivants : les ouvriers en question lui apportèrent des pièces de monnaie romaine, qu'ils avaient trouvées en même temps que les crânes dont ils ne s'étaient point inquiétés, et qui avaient été ou détruits ou emportés par des passants. Les pièces de monnaie étaient d'une date antérieure à l'époque de Constantin. »

Ces renseignements divers firent entrevoir à M. Braun qu'il se trouvait sur le théâtre du martyre de plusieurs héros chrétiens. Ils

lui faisaient toucher du doigt tout ce que la tradition racontait de ce martyr. Mais énumérons les preuves qu'il en tire. D'abord ce sont deux vases qui portent l'inscription : *Pie zeses* et *Avete*. Or ce genre de vases et d'inscriptions se retrouve aux tombeaux des martyrs. Les mots *pie zeses* boire, vive, pris dans un sens élevé, se lisent, dans les catacombes, sur des vases contenant du sang des martyrs. Nous nous trouvons donc ici en présence de tombeaux de martyrs. Le mot *Avete* se lit également sur les vases des catacombes.

Le clou dont est perforé le crâne en question, est une preuve ultérieure. Il nous transporte nécessairement à l'époque où eut lieu le martyr de la légion thébéenne. Le D<sup>r</sup> Braun devait se demander naturellement si le genre de supplice indiqué par ce clou se rapportait à l'ère des persécutions. La réponse était évidente. Les actes des saints martyrs Fauste, Mare, évêque d'Atina, en Compagnie, Philomen, Probe, et d'autres rapportent qu'on leur enfonça de gros clous dans la tête, les yeux, les bras, la poitrine, les mains, les jambes et les pieds. Mention est faite, entre autres persécuteurs, de Rictiovare qui trouvait une joie féroce à infliger aux confesseurs de la foi ce genre de tourment. Cet homme cruel remplissait en Allemagne les fonctions de préfet sous Maximien, à l'époque où cet empereur avait lancé son décret contre la Légion thébéenne, et l'histoire le désigne comme ayant mis à Trèves ce décret à exécution. Au témoignage du martyrologe, il fit tenailler saint Victorin et saint Fuscien, leur fit percer le nez, les oreilles et les tempes avec des clous rougis au feu. Les actes des martyrs nous apprennent qu'il fit infliger le même supplice en d'autres circonstances ; et, comme il n'est pas fait ailleurs mention de ce genre de tourment, on peut en inférer qu'il s'en était réservé l'horrible monopole. Au moins partout où son nom figure, mention est aussi faite de cette sorte de supplice. Ajoutons que des fouilles, entreprises à Reims, en 1640 et 1650, mirent à jour des squelettes dont les crânes et les bras étaient percés d'au moins douze clous. Il se trouve au musée anatomique de Bonn un fragment de crâne pareillement perforé par un clou, et qui provient de l'ancien couvent de Sion, près de Cologne.

Passons à une troisième preuve. Elle touche à la question d'origine de ces martyrs de Cologne. Le crâne, sujet de la dissertation de M. Braun, fut soumis par ce savant à l'examen d'un homme

très versé dans les sciences physiologiques, M. Mayer, conseiller secret de Bonn. A son avis, ce crâne est d'origine égyptienne, et doit avoir appartenu à une femme de 24 à 26 ans. La dissertation est accompagnée de la déclaration de M. Mayer. Cette assertion qui, de prime abord, semblait devoir dérouter M. Braun, puisqu'il avait devant lui le crâne d'une femme au lieu de celui d'un martyr, le mit précisément sur la bonne voie dans ses recherches. La considération dont jouissait tout soldat romain le mettait à l'abri d'une mort ignominieuse comme celle dont nous parlons. Condamné à mort il périssait par le glaive. Des 67 crânes dont nous venons de parler, 49 étaient perforés. Nous basant sur la déclaration de M. Mayer, nous concluons que ces 49 crânes perforés étaient autant de crânes de femmes, et ayant toute raison de croire que les autres appartenaient à des martyrs thébéens, nous en tirons cette conclusion ultérieure que les crânes perforés avaient appartenu à des femmes thébéennes. Bien que les anciennes lois romaines eussent interdit le mariage aux soldats, l'usage avait, à l'époque dont nous parlons, prévalu parmi les soldats de se marier. Les monuments célèbres que des soldats romains ont élevés à la mémoire de leurs épouses et *vice versa*, en sont la preuve. Du reste, plusieurs auteurs font mention de Thébéennes, femmes et filles, accompagnant dans leurs expéditions les légionnaires venus de la Thébàide, comme sainte Affre, qu'on vénère à Augsbourg, et dont le nom révèle l'origine africaine.

Le nombre des crânes trouvés à Cologne constitue un autre genre de preuve. La tradition porte à cinquante le nombre des Thébéens martyrisés dans cette ville, c'est-à-dire exactement la dixième partie d'un détachement de soldats romains. Or, si de 67 crânes trouvés à Cologne nous retranchons les 49 crânes perforés, nous avons un nombre bien rapproché de celui de cinquante. Pour le compléter, nous n'avons qu'à nous rappeler qu'il existe dans cette ville une église de saint Géréon que la tradition regarde comme ayant été un chef thébéen. Il est bien permis de supposer qu'il aura reçu, à ce titre, une sépulture plus honorable que les autres et qu'un compagnon élevé en grâce comme lui aura partagé avec lui, et que, plus tard, une église aura été érigée en son honneur.

Une dernière preuve. Nous la tirons de l'emplacement où ces glorieux restes ont été découverts. Il s'appelle *Martinsfeld*, champ de Martin. Mais l'origine de ce mot, ne pourrions-nous pas la trou-

ver dans *Marsfeld*, champ-de-mars ? Les villes des provinces rhénanes prenaient Rome pour modèle dans la construction de leurs édifices et dans leurs institutions publiques. Elles avaient leur capitale, leur forum, leur champ-de-mars. Or, les lois romaines défendirent les exécutions dans l'intérieur des villes, elles devaient avoir lieu au champ-de-mars. Selon la tradition, des Thébéens auraient campé au champ-de-mars de la ville de Trèves, et c'est là qu'ils furent mis à mort. Un ancien auteur, parlant des martyrs de Cologne, rapporte que leurs cadavres furent traînés à travers le champ-de-mars de cette ville.

Après avoir formulé ces preuves d'une manière aussi judicieuse que savante, M. le Dr Braun s'occupe du doute, que quelques écrivains émettent, sur la réalité du martyr des Thébéens, parce que des auteurs contemporains de cet événement n'en font aucune mention. Il démontre, entre autres raisons qu'il oppose à ce doute, que la décimation d'une légion dont des détachements se trouvaient disséminés a pu facilement échapper à la connaissance des écrivains de cette époque, à cause de la distance des lieux et de la difficulté des communications ; et en eussent-ils eu connaissance, ils jugaient à propos de se faire sur de pareils faits, par haine des chrétiens, s'ils étaient païens, par crainte des persécuteurs, s'ils étaient chrétiens. M. Braun, néanmoins, affirme que plusieurs auteurs de ce temps-là en ont fait mention, mais leurs témoignages n'ont pas été jugés dignes de l'attention des sceptiques.

Tel est notre résumé de la dissertation de M. Braun. Sa brochure lui a attiré des éloges universels. Un professeur de théologie protestante à Bonn avoue publiquement que, en présence de ces preuves, le doute n'est plus permis. Un professeur de Bonn, archéologue distingué, déclare que la société archéologique aurait déjà bien mérité de la science, n'eût-elle publié que cette seule dissertation.

Il est arrivé rarement qu'une tradition, rejetée même par des catholiques quelquefois, ait été si pleinement justifiée comme dans le présent cas, leçon dont devraient profiter ceux qui sont si prompts à faire fi de toute tradition ; motif, en même temps, de les conserver religieusement, de tenir en respect les ouvrages où elles sont déposées, d'en faire le sujet de lectures et d'entretiens édifiants, et de les léguer aux générations futures comme un précieux héritage.



## PARTIE POLÉMIQUE

---

Nous venons de réunir, dans la première partie de cet ouvrage, comme en un glorieux faisceau historique, les témoignages de vénération que quinze siècles ont rendus aux martyrs d'Agaune. Dans cette seconde partie, et nous l'appelons pour cette raison *polémique*, nous passons en revue les attaques dont nos héros ont été l'objet de la part d'hommes inspirés par l'esprit du protestantisme, ou du scepticisme ou de l'impiété, et les travaux que de vaillants écrivains catholiques ont entrepris pour les repousser.

### CHAPITRE PREMIER

(XVI<sup>me</sup> SIÈCLE)

L'œuvre des Centuries de Magdebourg, l'un des principaux boulevards du protestantisme à ses débuts, et l'une des plus puissantes machines de guerre mises alors en jeu contre l'Eglise, a été fondée par Mathias Flaccius, né en 1520 à Albana en Illyrie, ce qui lui fit se donner le nom d'Illyricus. Ayant perdu à l'âge de douze ans son père, qui fut son premier maître dans la science, il suivit les leçons de François Ascerius, de Milan, pour s'attacher, plus tard, au célèbre Jean Egnatius, de Venise. Il fut dissuadé d'embrasser l'Ordre de Saint-François par un parent religieux lui-même, mais imbu des nouvelles doctrines, qui lui conseilla de se rendre en Allemagne pour s'inspirer de la *pure* vérité aux pieds de Luther lui-même. Celui-ci et Mélanchton eurent bientôt découvert en lui l'homme qu'il leur fallait pour continuer leur œuvre. Flac-

cius nourrissait contre le Pape une haine sans pareille ; il l'appelait l'antechrist, et Rome, la prostituée de Babylone. Il s'attaqua avec furie aux Pères du Concile de Trente, en s'apercevant que des protestants se rapprochaient d'eux. Esprit querelleur, il se rendit insupportable à tout le monde. Traqué comme une bête fauve, sur le point d'être de nouveau chassé de Francfort, il mourut dans cette ville l'année 1574, au sein de sa famille éprouvée elle-même par les maladies.

En fondant l'œuvre des Centuries en 1552, son dessein fut de publier une histoire de l'Eglise conforme à l'esprit du protestantisme, divisée en sections, dont chacune embrassait un siècle ; de là la dénomination de l'entreprise. On appelait centuriateur celui qui était à la tête d'une section. La besogne était taillée systématiquement entre les collaborateurs. Flaccius dirigeait le tout. Cinq directeurs étaient chargés d'enrôler les collaborateurs, de les stipendier, tout en prenant eux-mêmes part au travail. Treize centuries parurent à Magdebourg. La douzième s'attaque aux martyrs et aux miracles. Les confesseurs de la foi y sont dépeints comme autant de rebelles ; le sarcasme et l'injure leur sont prodigués ; à leurs yeux, les miracles sont des fables ; ceux qui y croient, des ignorants, des imbéciles ; le culte des saints et des reliques, une idolâtrie. Les Thébéens, naturellement, ne sont pas oubliés ; saint Maurice, patron de Magdebourg, est traité d'idole ; ce qui souleva la réprobation générale. Les Zurichois, en dépit de la Réforme, se sont montrés plus respectueux envers les Thébéens martyrs, patrons de leur pays, saint Félix et sainte Régule, sa sœur ; ils ont conservé leur effigie dans leur sceau national. Le travail des centuriateurs est marqué au coin de la partialité et de la passion. Selon eux, l'enseignement protestant est la pure doctrine des premiers siècles chrétiens. Ils traitent l'histoire à leur image et ressemblance. Des protestants eux-mêmes, comme Cave, Montacutius, n'ont pu s'empêcher de témoigner leur mécontentement. Staudlin leur reproche une attitude trop agressive, l'esprit de parti qui leur fait dénaturer les faits, leurs accusations exagérées contre l'Eglise catholique, et l'étroitesse de leurs idées.

Les catholiques ne tardèrent pas à repousser ces attaques. Le savant Père Onuphrius, ermite de Saint-Augustin, fut le premier à relever le gant, mais une mort prématurée vint l'enlever à ses travaux. Parmi les défenseurs de nos martyrs, nous comptons encore,

en Allemagne, le docteur en droit Conrad Brunus, chanoine d'Augsbourg, Josse Cocceius, jésuite, et le Chartreux Laurent Surius; en Angleterre, Nicolas Harpsfield, dont l'ami et compatriote, Alan Copus, publia les écrits après sa mort; en France, le savant Bénédictin Gilbert Génébrad, et le Père Cotton, jésuite.

Le saint pape Pie V pria le bienheureux P. Pierre Canisius de descendre à son tour dans la lice. Le saint fils d'Ignace obéit, quoique déjà surchargé de travaux. Il élabora un plan, et suivant les règles de la plus rigoureuse critique, il se livra avec ardeur à ce travail, trop souvent interrompu par d'autres occupations. Le troisième volume de son ouvrage est resté inachevé. Son œuvre, envoyée à Rome pour être soumise à l'examen de l'autorité suprême, rencontra dans la personne du cardinal Hosius un fervent admirateur.

La continuation de son œuvre fut confiée, sur les instances de saint Philippe de Néri, à son disciple César Baronius. Le grand annaliste entrevit de suite de son regard d'aigle que, pour réussir, il fallait opposer aux adversaires un travail historique basé entièrement sur l'étude sérieuse des sources historiques, et conforme aux règles d'une critique inflexible. Il se mit au travail et en supporta toutes les fatigues avec une admirable énergie, étudiant les actes des conciles, les œuvres des Pères latins et grecs, compulsant toutes les bibliothèques de Rome, surtout celle du Vatican. A un évêque qui, en admiration devant la masse des matériaux qu'il avait recueillis, lui demandait un jour combien de copistes il avait à ses ordres, il répondit en souriant : *Torcular calcavi solus*. (Is. 63, 3.) « J'ai été seul à fouler le vin. » Il donna à son ouvrage la forme d'annales, répondant à chaque Centurie par un volume *in folio*. Il en composa douze. « Ces annales, écrit le P. Riess, ont immortalisé le nom de César Baronius. Si les Centuries de Magdebourg ont fait beaucoup de mal en induisant dans l'erreur une foule d'esprits, la divine Providence en a, cependant, tiré un grand bien en suscitant ces savants catholiques qui, en se livrant à l'étude plus approfondie des monuments de l'antiquité chrétienne, sont devenus la gloire de l'Eglise par les œuvres gigantesques qu'ils ont produites. »

Des princes, des sociétés, des nobles, de riches bourgeois couvrirent pour un temps les frais des publications de Magdebourg; mais bientôt ces ressources diminuèrent, et l'œuvre protestante commença à languir. De nos jours, les œuvres des centuriateurs

ont perdu beaucoup dans l'opinion publique. Elles gisent oubliées dans la poussière des bibliothèques. Ils sont oubliés eux-mêmes, comme ils ont oublié ces paroles du psalmiste : « Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent », et cette promesse de Jésus-Christ à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

## CHAPITRE DEUXIÈME

(XVII<sup>me</sup> ET XVIII<sup>me</sup> SIÈCLES)

Un ennemi de nos martyrs, tout aussi haineux que les centuriateurs, s'est rencontré dans la personne d'un ministre protestant, Jean Armand Dubourdieu, né en 1652, mort à Londres, en 1720. Il débuta comme prédicant à Montbéliard, et fut attaché, plus tard, à la chapelle française de Savoie, à Londres. Ayant accompagné Lord Schomberg à Turin, il eut l'occasion d'y voir une procession très solennelle célébrée en actions de grâces d'une victoire remportée sur les Français, forcés de lever le siège de Coni, et pendant laquelle furent portées en triomphe les reliques des martyrs thébéens, saint Solutor, saint Adventor, et saint Octave, renfermées dans des urnes précieuses et qui furent déposées dans l'église qui leur était consacrée et qui était desservie par les Jésuites. On les plaça sur une table recouverte de brocard d'or. Tout resplendissait des plus riches ornements, et les cierges qui brûlaient étaient sans nombre. Si nous en croyons Dubourdieu, le Père Jésuite qui fit le sermon de circonstance, répéta cent fois cette parole : « Peuple de Turin, bénis tes libérateurs ; bénis ces saints martyrs qui veillent sur toi, et dont les mérites et les prières ont sauvé votre ville, vos familles, vos biens. » C'en était bien assez pour agacer les nerfs protestants de notre ministre, mais la crise devint plus aiguë encore, lorsqu'il lut dans une brochure que le même Père publia sur la solennité, ce passage : *Indi sopravene la corte, e s'espone a la publica adorazione l'urna d' sacri corpi*. Il ne pouvait cependant pas ignorer que ce mot d'adoration ne s'employait ici

que dans un sens très large de simple vénération, et il devait savoir que nous n'adorons que Dieu.

« Dubourdieu résolu, nous raconte Gelpke, page 63, de donner le coup de mort à ce qu'il appelait une idolâtrie, et, de retour à Londres, en 1696, il publia une dissertation en anglais sur la Légion thébéenne, et qu'il reproduisit en latin et en français en 1705, sur les instances du fameux Bayle. Il s'y attache à démontrer que le récit du martyr des Thébéens, que donne Surius, n'est pas celui de saint Euchère (ce que les catholiques avaient déjà entrevu avant lui) ; il s'attaque, ensuite, au récit publié par Chifflet, prétendant que saint Euchère n'en est point le véritable auteur ; puis, se faisant à sa fantaisie un tableau collectif des événements de cette époque, il n'y trouve aucune place pour y mettre le grand fait d'Agaune ; il le déclare invraisemblable, parce que, selon lui, aucun écrivain contemporain n'en fait mention, et parce que le massacre en masse de toute une légion est difficile à admettre. Conclusion : le tout doit être relégué dans le domaine des fables.

« Toutes ces assertions, formulées avec beaucoup d'audace et un aplomb imperturbable, trouvèrent chez les théologiens protestants des admirateurs empressés. A leurs yeux, la question était définitivement tranchée. Le P. Sollier, continuateur des Bollandistes, s'engagea à réfuter ces assertions, lorsque le moment serait venu d'aborder ce sujet, c'est-à-dire au 22 septembre. La mort ne lui permit pas d'accomplir sa promesse. Pendant ce temps les religieux de Saint-Maurice, dans l'ignorance de ce qui se passait, continuaient paisiblement de rendre à leurs martyrs un culte quatorze fois séculaire. Ce ne fut qu'en 1730 qu'ils apprirent la nouvelle des attaques dirigées contre leurs glorieux protecteurs, et ils sentirent qu'il était de leur devoir de les repousser. Ne se sentant pas à la hauteur de cette tâche, ils prièrent le R. P. Jos. de l'Isle, abbé des Bénédictins de Saint-Léopold de Nancy, qui avait autrefois séjourné à St-Maurice en qualité d'instructeur des novices, d'entreprendre la défense de leurs martyrs. Le prélat s'empressa de se rendre à leurs vœux ; le concours que lui prêtèrent les chanoines, et surtout l'abbé Claret, lui facilitèrent sa tâche. Il publia un ouvrage sous ce titre : *Défense de la vérité du martyr de la Légion thébéenne*, autrement de saint Maurice et de ses compagnons, pour servir de réponse à la dissertation critique du ministre Dubourdieu, avec l'histoire détaillée de la même Légion. Nancy, 1737.

En publiant cet ouvrage, dans lequel il se montre aussi profond théologien que savant historiographe, l'abbé de Saint-Léopold a rendu à l'abbaye de Saint-Maurice un service insigne et a bien mérité de toute l'Eglise. Il suit Dubourdieu pas à pas, propose une à une chacune de ses assertions pour la réfuter d'une manière aussi énergique que pleine de dignité, exposant la doctrine catholique sur le culte des saints et des reliques, chaque fois que l'occasion s'en présente, avec beaucoup de lucidité et de force démonstrative. Il met en relief, pour prouver l'ancienneté du récit du martyr d'Agaune, des arguments que son adversaire paraît avoir ignorés, ou a voulu ignorer, comme les actes du martyr de saint Victor de Marseille et ceux que fournit la vie de saint Romain.

Gelpke regrette que M. de l'Isle n'ait pas fait ressortir les rapports de ce grand fait avec les événements contemporains. Ce n'est que depuis lors, que les historiens ont commencé à envisager le fait à ce point de vue. Trois lettres publiées par la *Feuille helvétique*, Genève, 1746, et dont Baulacre, bibliothécaire, paraît être l'auteur, traitent de fable l'histoire du martyr d'Agaune, parce qu'un fait analogue quant aux noms et autres circonstances s'est passé en Orient. Dans ses *Mémoires critiques*, dans lesquels il cherche à jeter quelques lumières sur les origines historiques de Suisse, Bochat se plaît à reconnaître la valeur extrinsèque des preuves de l'histoire de ce martyr ; il avoue, de plus, que l'abbé de Saint-Léopold aurait fourni toutes les preuves désirables pour former la foi historique, s'il suffisait pour cela de produire un grand nombre de témoignages. Mais s'agit-il de preuves intrinsèques, est-il question de constater les rapports de ce fait avec les événements de cette époque, les preuves font défaut, et force est de reléguer ce récit du martyr d'Agaune parmi les pieuses légendes. M. Bochat, ayant pour but de constater les rapports historico-géographiques de la Suisse à cette époque, accepterait ce fait si on lui démontrait la présence de préfets romains à Soleure, à Zurich, avec l'accompagnement obligatoire de tout martyr, les interrogatoires, les prisons, les tortures ; or toutes ces données manquant dans l'histoire des Thébéens, il n'y trouve point l'évidence historique qu'il exige.

Ce fut vers ce temps qu'un autre vaillant champion de nos martyrs descendit dans la lice, M. Pierre-Joseph de Rivaz, né à

St-Gingolph, le 29 mars 1714, et mort à Moutiers, en Tarentaise, le 6 août 1772. Passionné pour l'étude, versé dans les diverses branches des sciences physiques, il avait renoncé à tous les emplois, afin de se livrer entièrement à ses études. Profondément attaché à la foi catholique et à son pays, et initié également à la science historique, il voulut défendre les héros thébéens contre tant d'attaques, et s'attacha, avant tout, à réconcilier le fait de leur martyre avec l'histoire contemporaine. S'armant de la critique la plus sévère, et d'une impartialité absolue, il sut jeter la lumière dans un chaos dans lequel aucun regard n'avait encore plongé ; et, grâce aux investigations les plus profondes, il découvre l'erreur commise par ceux qui fixaient à l'année 286, ou 297, ou 306, ou même à 312, la date du martyre d'Agaune. Il démontre que ce fait n'a pu avoir lieu que l'an 302. Son travail ne parut d'abord qu'en abrégé et sous une forme assez incomplète.

## CHAPITRE TROISIÈME

### CONTINUATION

Le professeur J.-J. Spreng, de Bâle, partit aussi en guerre contre les Thébéens, vers le milieu du dernier siècle. Dans son ouvrage *Origine et antiquité du christianisme*, à Rauracum et à Bâle jusqu'aux temps de Charlemagne, Bâle 1736, il insulte grossièrement à la mémoire de nos martyrs, et s'efforce de démontrer que la légende thébéenne ne mérite aucune foi. « Ceux qui l'ont inventée, dit-il, page 50, n'ont pas d'autorité, à cause de l'époque où ils l'ont écrite ; ce sont des mythes, ou des fabricateurs de fables, ou des rêveurs. Ceux qui les croient sur parole, ne peuvent tomber d'accord sur l'époque où le fait doit être arrivé. » Il critique le récit de l'anonyme, qu'il confond avec saint Eucher ; il prétend que les Thébéens n'étaient pas autre chose que les Bagaudes eux-mêmes, qu'un fabricant de légendes au sixième siècle a transformés en martyrs. » Ce que je viens d'avancer, ajoute-t-il, me fait espérer qu'on effacera des pages de l'histoire ecclésiastique la légende thébéenne, la mère féconde de tant d'autres prêchées à nos ancêtres de pieuse et simple mémoire. »

« La manière injurieuse, écrit Gelpke, dont Spreng avait traité les martyrs et qu'il assimilait à des rebelles, excita dans les cantons catholiques une indignation si vive qu'ils s'en plaignirent à la diète de vive voix et par écrit. Ils obtinrent la suppression de l'ouvrage et la mise en accusation de l'auteur. » Nous lisons dans les recès de la diète que les cantons catholiques conférèrent entre eux à l'occasion de la diète de 1760, devant laquelle la députation de Soleure donne connaissance que J. Spreng, de Bâle, a publié, déjà en 1756, contrairement aux traités de paix confessionnelle, un ouvrage rempli de blasphèmes et d'insultes dirigés non seulement contre les patrons de la ville et du canton de Soleure, saint Ours et saint Victor, et leurs compagnons, mais encore contre toute l'Eglise catholique. Une députation est chargée de porter plainte devant les envoyés de Bâle et de demander satisfaction. Ceux-ci cherchèrent à se disculper en prétendant que l'ouvrage dédié, il est vrai, aux Excellences du conseil, n'avait été examiné que superficiellement par le chancelier, ses nombreuses occupations l'ayant empêché d'y vouer un examen plus sérieux ; ils s'engagèrent à faire un rapport en haut lieu, à en obtenir satisfaction et à donner connaissance sans retard de ce qui aurait été décidé. Spreng fut condamné, et ce fut une grande réparation offerte aux catholiques suisses et à l'Eglise en général.

Mais une condamnation ne tenant pas lieu de réfutation, M. Jos.-Ant.-Félix de Balthasar, de Lucerne, né en 1737, mort en 1810, s'en chargea dans son livre intitulé : *Défense de la Légion thébéenne*, ou de saint Maurice et de ses frères d'armes, contre M. le professeur Spreng. Il réfute chacune des assertions de Spreng, venge l'Eglise des reproches et des accusations qu'il se permet contre elle, prouve que le récit publié par Chifflet est réellement celui de saint Eucher, évêque de Lyon. A la fin de son ouvrage, il prie M. Spreng de laisser les Thébéens jouir en paix des hommages qu'on leur rend depuis tant de siècles, en lui rappelant que, si ses préventions contre l'Eglise catholique l'empêchent de croire à leur martyre, il devrait, néanmoins, ne pas oublier la considération qu'il doit à l'Eglise réformée dont les membres illustres acceptent la vérité historique de cet événement, comme Jacques Usfer, Hugo Grotius, E. Fuller, Dr Cave, J.-L. Fabricius, Bullinger, Stumpf, Simler, Hottinger, et bien d'autres, qui certainement n'ont pas admis à la légère des faits qui pouvaient faire rejaillir quelque gloire sur

l'Eglise catholique ; autant de savants avec lesquels Spreng aurait mauvaise grâce de se mesurer.

« Une légion thébéenne a-t-elle réellement existé à cette époque ? » Telle est la question qu'un autre esprit de la tournure de celui de Spreng posa dans une feuille hebdomadaire zurichoise, les *Freimüthigen Nachrichten*, ne faisant en cela que suivre les traces de Conrad Füsslin, camérier du chapitre de Winterthour et pasteur de Weltheim. M. Balthasar s'empessa d'y répondre dans une brochure ayant pour titre : « Supplément à mon livre : *Défense de la Légion thébéenne*, etc. » 1764. Il avait pu s'assurer que ce nouvel adversaire avait eu en vue son premier ouvrage, en demandant si M. Balthasar reconnaissait saint Eucher de Lyon comme auteur de la légende. Il répond à cette question particulière en rappelant à son adversaire anonyme l'introduction de la lettre de saint Eucher à Sylvius. Quant à la question générale, notre savant Lucernois lui oppose un passage tiré des œuvres du célèbre docteur en droit Panciral. Guido Panciral, né à Reggio, 1523, mort à Padoue, 1599, enseigna le droit avec grand succès à Padoue. Philibert-Emmanuel l'appela à l'université de Turin. Y ayant perdu son œil, il retourna à Padoue. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres, un traité sur l'histoire romaine ancienne, qu'on trouve dans le recueil de Gravius. Il y fait mention de quatre légions thébéennes : la Dioclétienne, la Maximienne, la Flavienne, et celle de Félix Valens ; ces légions accompagnaient les troupes romaines en occident comme en orient. « La légion thébéenne-flavienne-constantinienne, écrit-il, page 213, venait de la Thébaïde ; une partie était incorporée à l'armée, l'autre était attachée à la cour de Dioclétien. Elle reçut à Agaune la couronne du martyr. Le célèbre Maurice était, comme nous l'apprend Guillaume, évêque de Tyr, le commandant de cette légion. » « Ce témoignage est plus que suffisant, » dit M. Balthasar. « Un homme, demande-t-il à la fin de son travail, peut-il exiger, s'il est impartial, un plus grand nombre de preuves, s'il s'agit d'admettre la réalité de tout autre fait, que celui sur lequel s'étaie le fait du martyr d'Agaune, surtout lorsqu'il est question d'un événement arrivé à une époque si ancienne qui a précédé un âge où tout sera ténèbres et barbarie et qui verra s'écrouler tant de monuments historiques. Quant au martyr d'Agaune, un siècle ne s'est pas écoulé que déjà sur les dépositions de personnes qui en ont pu être les témoins oculaires,

une relation en est dressée par écrit, des monuments commémoratifs sont érigés, et ils sont encore là debout. Que d'autres faits acceptés sans hésitation, quelquefois par complaisance pour le narrateur, qui sont loin de nous offrir les garanties de certitude que nous rencontrons ici. Le doute raisonnable est permis. Le vrai savant suit la voie que lui trace une critique judicieuse et impartiale. Mais douter de tout, s'armer même de défiance contre ses propres convictions, c'est plus que de la faiblesse d'esprit, c'est de la folie à la Pyrrhon. »

« C'est vers la même époque, écrit Gelpke, que l'ouvrage de M. Pierre-Jos. de Rivaz parut dans sa forme actuelle, publié par le soin de ses enfants en 1779, à Paris, c'est-à-dire, sept ans après sa mort. Tout en suivant avec le plus vif intérêt les péripéties de la polémique que nous venons de décrire, ce savant avait continué ses recherches, et avait obtenu les résultats les plus satisfaisants pour la cause qu'il avait entrepris de défendre. Il traite son sujet de main de maître ; son œuvre est ce qu'il y a de plus solide en cette matière, et renferme sur les origines du christianisme en Suisse les données les plus précieuses. C'est à lui que revient le mérite d'avoir fixé la date du grand événement d'Agaune avec une certitude qu'on pourrait appeler mathématique. D'une précision admirable dans ses assertions, fruit de ses profondes recherches, il propose une foule de preuves qui mettent toujours plus en évidence l'authenticité du récit d'Eucher et de tout ce qui se rapporte au culte de ces martyrs d'Agaune. On peut dire qu'il a épuisé la matière sous ce rapport.

« Depuis longtemps annoncé, le travail des Bollandistes sur ce sujet parut enfin, et vint sur certains points compléter celui de M. de Rivaz. Abstraction faite du ton passionné que mettent les auteurs de ce travail à réfuter Dubourdieu, que M. de Rivaz a combattu d'une manière plus courtoise, nous devons rendre hommage à l'immense érudition qu'ils y déploient. Ils prouvent jusqu'à l'évidence que l'Eglise d'Occident n'a pas cessé de vénérer ces illustres martyrs depuis le V<sup>me</sup> siècle. Il n'est pas en Europe une église dans laquelle ils étaient honorés, qui ait échappé à leurs investigations. »

Nous nous permettrons de demander à M. Gelpke, à l'occasion du reproche qu'il fait aux savants Jésuites de manquer de modération, si on peut en vouloir à des écrivains catholiques de se montrer un peu vifs dans la défense de la vérité, quand on leur jette l'injure

à la figure et qu'on les traite de forgeurs de fables ? De quel droit les écrivains protestants s'acharnent-ils ainsi à attaquer l'Eglise et ses saints, à nier leur existence ? Qu'ils nous laissent en repos, nous et nos saints ; qu'ils s'attaquent aux leurs, s'ils en ont.

## CHAPITRE QUATRIÈME

(XIX<sup>me</sup> SIÈCLE)

Nous rencontrons dans ce siècle deux écrivains, dont l'un malheureusement est catholique, qui ont pris à tâche de révoquer en doute le martyre d'Agaune.

M. Frédéric-Léopold de Stolberg, issu de la plus ancienne noblesse allemande, puisque sa famille florissait déjà à l'époque de la conquête de la Saxe par Charlemagne, commença en 1806, après sa conversion au catholicisme, son célèbre ouvrage de l'*Histoire de la Religion de Jésus-Christ*. En traitant la question du martyre des Thébéens, il commit de grosses erreurs, desquelles, nous dit-on, il est revenu depuis. Après avoir raconté comment Dioclétien avait associé Maximien au gouvernement de l'empire, il continue en ces termes : « C'est à cette époque que se rattache le martyre des Thébéens. Si nous examinons bien le récit qui en est fait, les sources où il est puisé, nous ne pouvons nous étonner des doutes que ce récit a fait naître. » « N'oublions pas que M. Stolberg suppose que le martyre a eu lieu lorsque Maximien se rendit dans les Gaules, et que cet empereur s'étant arrêté à Martigny, la Légion thébéenne aurait poussé sa marche jusqu'aux environs d'Agaune, où elle reçut l'ordre de s'employer à persécuter les chrétiens, et auquel elle refusa de se soumettre, Elle fut, là-dessus, décimée par deux fois et enfin entièrement massacrée. Eucher n'ayant reçu ses renseignements sur cet événement que de quatrième main, cette circonstance enlève, aux yeux de Stolberg, à ce récit une grande partie de sa valeur historique. Il trouve encore des invraisemblances dans ce récit. L'absence de documents historiques antérieurs à la date de ce récit le porte à douter de la réalité du fait. « Qu'une légion entière ait été massacrée, écrit-il encore,

est un fait difficile à admettre. Bon nombre de chrétiens se trouvaient dans l'armée, sans doute ; mais ils ne formaient qu'une minime minorité. Le culte religieux rendu aux aigles romaines éloignait les chrétiens du métier des armes. A moins d'une grande condescendance de la part des autorités, ils n'auraient pu, sans danger, s'exempter de prendre part aux cérémonies religieuses païennes. Prétendre que Maurice excluait de sa légion les païens, c'est lui attribuer un pouvoir qu'il n'avait pas comme tribun militaire. De plus il n'est pas croyable qu'il ait été chargé de la formation d'une légion. » Plus loin, nous lisons ce qui suit : « Quelque cruel qu'ait été Maximien, un homme comme lui, désireux de voir le succès couronner son expédition, n'a pu se décider à diminuer ses forces au point d'exterminer toute une légion. Du reste, la crainte qu'il avait de Dioclétien, qui se réservait encore la haute main sur lui et n'avait pas cessé de se montrer favorable aux chrétiens, devait le faire reculer devant une telle exécution. » L'auteur de *l'Histoire de la Religion de Jésus-Christ* se pose encore cette question : Comment se fait-il que des écrivains contemporains, comme Eutropius, les deux Aurèle et Victor, gardent le silence sur cet événement ? Il s'étonne surtout de ce que Lactance et Eusèbe, qui vivaient à l'époque de l'expédition de Maximien, n'en font aucune mention. Il répond d'avance à l'objection qu'on pourrait lui faire quant au silence d'Eusèbe en l'expliquant par son séjour en Orient. « Mais, répond Stolberg, nous devons à cet illustre écrivain bien des renseignements sur l'histoire d'Occident, et du reste, la légion venait d'Orient. Il se demande encore comment des milliers de soldats ont pu être ainsi égorgés, sans que le bruit s'en soit répandu partout, sans que la nouvelle du martyre de tant de héros chrétiens soit arrivée aux oreilles de l'évêque de Césarée ; au moins le savant Ruffin, son traducteur, n'aurait-il pas dû remplir cette lacune ? Comment Jérôme, qui a enrichi de tant d'additions le *Chronicon* d'Eusèbe, a-t-il pu passer sous silence un si grave événement ? Stolberg termine ainsi sa critique : « Il y a, sans doute, quelque chose de vrai au fond de ce récit, Maurice, Exupère, Candidé, et d'autres ont pu, par leur zèle pour la foi, attirer sur leur tête la colère du cruel Maximien. Mais, comme il arrive souvent dans des cas semblables, le récit de leur martyre, en se propageant, aura pris de plus grandes proportions, et, peu à peu, on a fait d'une poignée de martyrs, des légions entières de héros chrétiens. »

Il est aisé de l'entrevoir; cet auteur ignorait l'existence de l'ouvrage de M. de Rivaz, qui a répondu d'avance à toutes ses objections. Ses arguments sont tous d'une nature négative, et se basent sur des suppositions gratuites. Ces erreurs ne diminuent en rien la grande estime que nous avons pour les mérites de M. Stolberg, et l'Eglise le regardera toujours comme l'un de ses plus nobles fils. Il a eu beaucoup à souffrir de la part d'hommes qu'il comptait parmi ses amis les plus dévoués avant sa conversion. Il se montra noble et grand au milieu de la persécution, et mourut le 5 décembre 1819.

Nous avons à nous occuper, en dernier lieu, d'un écrivain, un protestant, heureusement, qui s'est ingénié dans ce siècle, à démontrer que le Valais n'avait jamais vu une légion thébéenne; c'est M. Rettberg, auteur d'une histoire de l'Eglise en Allemagne. A saint Eucher de Lyon il substitue un autre écrivain de ce nom qui doit avoir vécu au commencement du VI<sup>me</sup> siècle, mais sans venir à bout de prouver ses assertions. Il ne s'explique le martyr d'Againe qu'en l'identifiant avec celui enduré par un confesseur de la foi nommé Maurice et soixante compagnons, à Agamea, en Syrie, et dont les Grecs font la fête le 21 février. Selon lui, ce fait passé en Orient, est le canevas sur lequel tant d'autres légendes de l'Occident ont été brodées. « Les hypothèses et les suppositions, dit fort bien M. Reusch, sur lesquelles M. Rettberg base ses assertions, prouvent qu'il ne manque pas d'esprit. Toutefois, qui préfère les témoignages des anciens écrivains et des traditions ecclésiastiques aux productions poétiques des Cyclopes et des Homéristes, n'admettra pas les proportions si minces auxquelles on voudrait réduire ce grand événement. Nous savons fort bien que la légende n'est pas l'histoire, mais nous savons aussi qu'il n'est pas aisé de déterminer la ligne de démarcation où viennent se rencontrer la légende et l'histoire <sup>1</sup>.

Vois sur l'azur des cieux, comme autant d'étincelles <sup>2</sup>,  
Les étoiles briller si vives et si belles;  
Mais au front de Maurice, à celui de ses peux,

<sup>1</sup> Note I.

<sup>2</sup> Nous essayons de rendre en vers français une poésie allemande que M. le Chanoine Im... a présentée à l'auteur de l'ouvrage que nous venons de traduire, pour en couronner, comme d'un frais bouquet, ce monument élevé à la gloire des Martyrs Thébéens.

Vois la gloire allumer de plus glorieux feux.  
Ils ont fermé l'oreille aux perfides promesses,  
Aux pieds ils ont foulé voluptés et richesses ;  
    Ils meurent, mais vainqueurs.  
    Pour eux, aux champs d'Agaune,  
    Fleurit une couronne  
    Pure comme leurs cœurs.

Vos ayeux, Valaisans, ont au prix de leur vie  
Du joug de ses tyrans délivré la patrie ;  
Mais du sang thébéen germa la Vérité  
Qui donne tout son lustre à votre liberté.  
Déjà l'erreur a fui des pics de vos montagnes,  
Et le flambeau du Christ éclaire vos campagnes.  
    De ce sang le torrent  
    Baignant votre vallée  
    En fit, la consacrant,  
    Un vaste Colisée.

Valais ! à tes Martyrs, à travers tous les âges,  
D'un cœur reconnaissant tu rendras les hommages.  
Te souvenant d'un sort que Dieu t'a fait si beau,  
Garde ta foi, tes mœurs en gardant leur tombeau.  
Leur drapeau fut toujours ta vaillante bannière ;  
Entends-la, quand au vent se déroulant altière,  
    Si blanche elle te crie :  
    Sois pur comme ces preux,  
    Et rouge elle te convie,  
    A servir Dieu comme eux.



## NOTES DU TRADUCTEUR

---

### Note A

Le pèlerinage du 22 septembre 1873 a été l'un des plus célèbres. Quatre évêques, le prévôt du Saint-Bernard, près de 300 prêtres, et environ 20,000 fidèles y prirent part. On lisait sur de magnifiques arcs de triomphe, dont deux érigés à St-Maurice, le troisième au champ des Martyrs, ces inscriptions: *Potius mori quam fadari. — Dieu et Patrie. — Sanguis martyrum, semen Christianorum.*

Une procession immense, formée des pèlerins, se dirigea vers le champ des Martyrs, où devait se célébrer en plein air le service divin. Quelques paroles d'exhortation furent adressées aux fidèles par l'évêque de Lausanne avant le saint Sacrifice. Qui connaît le cœur de Mgr Marilley, sait ce que sa parole devait avoir de pathétique dans une telle circonstance. A l'Evangile, M. Blanc, de Genève, fit avec l'éloquence qu'on lui connaît, le discours de circonstance. A l'issue de la célébration des saints mystères, l'évêque de Sion s'adressa aux fidèles de langue allemande dans un discours plein de force et de sainte énergie. Avec l'autorité que donne l'auréole de la persécution, Monseigneur de Bâle prononça d'une voix émue mais vibrante, les acclamations à Notre-Seigneur Jésus-Christ, au Souverain-Pontife et à la chère patrie, répétées par l'immense multitude et par les échos des montagnes, les dignes témoins d'une scène si solennelle. L'auguste groupe des évêques renouvela, ensuite, à haute voix, à la face des cieux, aux pieds de ces monts altiers, premiers autels du Très-Haut, le serment solennel qu'ils ont prêté au grand jour de leur consécration. L'esprit humain peut-il se représenter quelque chose de plus sublime que cette scène? L'évêque de Bâle, se tournant vers le clergé, lui demande de jurer fidélité à la loi du Seigneur. « Nous le jurons », répondent trois cents prêtres d'une seule et même voix. Quel moment saisissant! L'immense assistance fait, à son tour, le serment de ne jamais rougir du saint baptême, d'écouter la voix de ses légitimes pasteurs, et réciter à haute voix, en profession solennelle de sa foi, le symbole des Apôtres. La procession se replie vers l'antique Tarnade; et c'est ainsi que se termine cette glorieuse journée qui fit éprouver à l'âme de tous les assistants quelques-unes de ces émotions profondes, messagères de la glorieuse éternité, et que la véritable Eglise du Christ peut, seule, faire ressentir.

## Note B

A cette liste des hagiologues qui se sont occupés des martyrs d'Agaune, ajoutons les noms des deux autres écrivains.

Le premier, Ignace-Dominique Schmid, bénéficiaire de l'église paroissiale de St-Maurice d'Ingolstadt, chapelain de l'université et directeur de la bibliothèque de cette ville, publia en 1760, un ouvrage très étendu sur la légende thébéenne. C'était sa grande dévotion à saint Maurice qui l'avait engagé à glorifier ce héros chrétien dans une œuvre de longue haleine. « J'ai réuni, écrit-il, les matériaux dont j'ai fait ce livre au prix de nombreuses fatigues, mais la forme que je leur ai donnée est toute ma création personnelle. » Il a pris pour base de son travail la dissertation latine, trop peu connue, que Pierre Servatius, professeur et curé d'Ingolstadt, avait publiée dans cette ville, en 1617, sous ce titre : *Divus Mauritius, Theba Legionis duæ et signifer*.

Le second écrivain dont nous avons à faire mention est l'abbé de St-Maurice, R<sup>mo</sup> Jean-Josse de Quartery, qui a écrit une *Vie de saint Maurice*.

## Note C

Signalons ici les noms d'autres poètes qui ont chanté dans leurs vers saint Maurice et ses glorieux compagnons.

Au VI<sup>me</sup> siècle : Saint Venance Fortuné, évêque de Poitiers, contemporain de saint Grégoire de Tours, qui a consacré (Lib., 2., Carmine, 15) trente vers à la louange des martyrs d'Agaune.

En chantant la gloire des saints dont le nom est particulièrement célèbre dans le monde chrétien, il n'oublie point nos martyrs.

Cæciliam. Siculas profert, Seleucia Theclam :  
Et Legio Felix Agaunensis adest.

Au IX<sup>me</sup> siècle : Walafrid Strabon, mort abbé d'Auge, en 848, a composé un poème d'une certaine étendue, qu'il intitule : *Hymnus de Sanctis Agaunensibus*. Il a eu, semble-t-il, sous les yeux une légende thébéenne interpolée, car il fixe à 6666 le nombre de ces martyrs, nombre qu'il exprime de la manière ingénieuse que voici :

Nam sex millia sexiesque centune  
Seni tum decies semelque seni  
Dicuntur numero fuisse pleno.

Au XI<sup>m</sup> siècle : Marbodus, qui écrivit en vers léonins, genre de vers qui faisait fureur à cette époque, a laissé, entre autres, un poème, plus étendu que le précédent, dans lequel il célèbre la gloire des Thébéens.

Au XVII<sup>m</sup> siècle : Gaspard Berodi, d'abord notaire et recteur du collège de St-Maurice, puis chanoine de l'abbaye, auteur d'une chronique manuscrite, qui se conserve dans la bibliothèque de cette maison, a publié une *Vie de saint Maurice et de ses compagnons* en vers français, imprimée à Fribourg, en 1618. Il était frère de Guillaume Berodi, qui, d'abord chanoine et curé de St-Maurice, se fit Capucin en 1627, et publia à Sion en 1666 une « *Histoire du glorieux Sigismond*, martyr, roi de Bourgogne, fondateur du célèbre monastère de Saint-Maurice, etc. », in-4°, 417 pages, ouvrage très rare, contenant des renseignements précieux sur l'histoire des évêques du Valais au moyen âge, et dont chaque page, pleine des plus salutaires avertissements, respire les sentiments de la plus haute piété.

## Note D

Nous pensons intéresser le lecteur, à propos du vase de travail arabe dont parle notre auteur, en mettant ici sous ses yeux la traduction d'une notice savante en langue allemande sur ce vase célèbre, que nous empruntons au N° du 5 mai 1880 de la *Nouvelle Gazette du Valais*, et la traduction que nous donnons d'une lettre latine d'un Jésuite de Fribourg que les Bollandistes avaient envoyé recueillir en Valais des renseignements sur la légion thébéenne.

« Le dernier numéro de l'*Indicateur des antiquités suisses*, paraissant à Zurich, contient une notice savante du D<sup>r</sup> Hagen sur le magnifique vase de sardonix, qui est un des ornements de l'abbaye de Saint-Maurice et qui, d'après M. Aubert, serait un monument unique au monde, si l'anse dont il ne reste qu'un tiers environ, n'avait été brisée, à sa naissance, sur la panse du vase, vers le milieu, et à l'endroit où elle se rattachait au col. Malgré ce regrettable accident, dû sans doute, à l'obligation si répétée de mettre tous les reliquaires du trésor à l'abri du pillage, le vase en question est un des monuments les plus précieux qui nous aient été transmis à travers les âges. Nous donnons à nos lecteurs la traduction du travail du professeur allemand, bien qu'il ne fasse pas mention de cette circonstance.

« Entre autres objets précieux que possède le couvent de Saint-Maurice, et qui ont une grande importance au point de vue de l'histoire de l'art au moyen âge, se trouve un vase creusé dans un magnifique sardonix, d'une hauteur d'un peu plus de 22 centimètres avec le pied d'un volume de 35 centimètres, la panse du vase comprise. Ce vase d'une origine antique, évidemment, attire tout particulièrement, et abstraction faite de son âge, l'intérêt des amis de l'art et de l'antiquité par des sculptures extrêmement remarquables représentant une scène antique.

« La légende a relié l'histoire du vase à celle du martyr de la légion thébéenne arrivée à Agaune. Voici comment : l'historien de saint Sigismond rappela que saint Martin, évêque de Tours, voulut voir de ses propres yeux le champ du martyr de la légion thébéenne, décimée par ordre de Maximien à cause de son inébranlable fidélité à la religion chrétienne. L'évêque se fit conduire sur ce terrain sacré et creusa le sol avec son couteau. Le sang jaillit tout à coup ; saint Martin recueillit et remplit deux ampoules de ce sang des saints. Mais comme le sang continuait de couler, il demanda au ciel de lui renvoyer un nouveau vase afin de ne laisser perdre aucune goutte de ce flot précieux. Sa prière fut exaucée ; un ange descendit du ciel, et remit à saint Martin un objet d'un prix inestimable, décoré de diverses figures superbes, fait de pierre noire à la façon d'une agate. L'ange recommanda ensuite au saint évêque de laisser dans l'église où reposent les corps de saint Maurice et de ses compagnons le beau vase qu'il venait de remplir et le couteau dont il s'était servi.

« Ce vase doit donc avoir servi à contenir le sang des martyrs de St-Maurice... »

(Suit ici un résumé du récit de saint Eucher).

« Le vase lui-même peut être divisé en trois parties distinctes : la pause du vase et de l'anse sont de l'art antique ; la joaillerie du moyen âge a embelli, par contre, le pied du vase et son col. Ces deux parties, couvertes de verroteries d'un rouge grenat cloisonnées de fines lamelles d'or, croisées en X grec, sont incrustées d'une double rangée d'émeraudes et de saphirs bordée de chaque côté par une rangée de perles blanches. Tout le bord supérieur est empâté par une masse de cire portant les traces d'un seau et recouvrant les morceaux de parchemin et les trois ou quatre tours de cordelettes qui ont servi à sceller le couvercle.

« La partie antique du vase présente une rangée de merveilleuses sculptures. On voit à côté de l'endroit d'où partait l'anse, une femme assise sur un siège ; elle porte le doigt à ses lèvres ; et le corps penché à gauche, elle tourne la tête à droite, vers une seconde figure de femme, debout, légèrement inclinée dans une attitude de respect et tenant de la main gauche une amphore. Vient ensuite un vieillard ; sa pose est forcée, il est assis, appuyé sur un bâton, tourné également à gauche, mais le buste se dirige avec effort vers la droite. Près de lui est représentée une femme assise à terre, le corps tourné à gauche, mais le visage faisant face ; l'expression est celle de l'attention et de la douleur. Devant ce personnage on remarque une femme debout, aux traits masculins, et soulevant de ses deux mains un glaive dans le fourreau. Cette figure regarde à gauche le vieillard et la femme couchée à terre. Derrière cette figure on voit un trophée à la droite duquel se trouvent deux chevaux qui prennent leur course du même côté.

« Ce qu'il y a de curieux, c'est que le sens de cette scène a donné lieu aux plus singulières hypothèses. Les uns y voient le retour d'Ulysse à Ithaque : selon eux la femme assise sur le trône serait Pénélope ; la femme

debout, la fidèle Euryclée, et le vieillard assis, Ulysse. La femme couchée à terre serait une des suivantes infidèles pendant que cette autre figure aux traits virils qui tient l'épée serait Minerve montrant à Ulysse l'instrument qui doit le venger des amants de Pénélope. On ne s'est pas préoccupé, dans cette hypothèse, de ce que signifient le trophée et les chevaux gravés au second plan, à moins qu'ils ne symbolisent eux-mêmes le désir du retour aux îles Téléboïques.

« D'après une autre hypothèse, la scène représente le sacrifice d'Iphigénie en Aulide. La femme couchée à terre devient Iphigénie, celle qui porte l'épée, l'immolateur. Le vieillard est Agamemnon, et la femme éplorée, qui se tient devant la figure assise, transformée en Artémise, n'est autre que Clytemnestre, qui cherche en vain à apaiser la déesse.

« La seule explication plausible nous paraît être celle qui nous montre dans la scène représentée Achille prenant congé des fidèles de Lycomède et particulièrement de son épouse Déïlamie qui est couchée sur le sol, toute à son désespoir. Dans cette hypothèse, le vieillard assis peut être ou Ulysse, soit Lycomède; la femme assise sur le trône, n'est pas une des filles du roi, mais bien la reine elle-même. Les chevaux qui prennent leur course à droite, montrent le chemin de Troie à Achille qui a joyeusement soulevé son épée.

« La pierre dans laquelle le vase est taillé, est la sardonysse qu'a décrite Plîne dans son livre XXVII, et présente des couches diversement colorées; la matière employée consiste en un marbre veiné, d'un ton brun foncé d'abord et passant insensiblement d'une nuance plus claire à des couches de gris et de brun argenté. Les veines n'y sont donc pas entrecroisées comme dans d'autres spécimens antiques.

« On reconnaît dans la composition de cette scène la touche d'un artiste romain qui a travaillé sur un modèle grec. L'exécution des trophées notamment accuse une origine romaine de la dernière époque. Le dessin de ce monument artistique se trouve dans l'ouvrage de M. Aubert: *Trésor de l'abbaye de St-Maurice d'Againe*. »

Passons maintenant à la courte description que fait le Père Jésuite dont nous avons parlé au commencement de cette note, de ce même vase, qu'il se figure être d'agate. Ce père, nommé P. Bevermann, écrivait en date de Fribourg en Suisse, 4 juin 1668, aux Bollandistes pour les informer qu'il avait parcouru le Valais à la prière du P. Henschenius, l'un de ces écrivains, dans le but particulier de découvrir des monuments se rattachant à la vie de saint Théodule.

« J'ai vu, écrit-il dans cette lettre, où il assure avoir examiné avec soin les monuments de l'abbaye, entre autres objets, les insignes reliques que renferme l'église de ce monastère. J'y ai admiré un vase en agate, rempli du sang des saints martyrs qui a jailli du sol que saint Martin de Tours avait creusé, vase qu'un ange lui avait remis. L'ouverture de ce vase est encore munie du sceau en cire blanche de saint Martin, Les sculptures

dont ce vase est entouré sont d'une délicatesse incroyable, et représentent un sacrifice égyptien. Nous pouvons le considérer comme une dépouille d'Égypte, pays d'où venaient les Thébéens. »

## Note E

Nous traduisons ici un passage tiré d'un ouvrage latin récent du R. P. Hilaire de Paris sur le Tiers-Ordre de Saint-François, dont la fin peut servir de réponse au reproche que notre auteur semble faire aux religieux de St-Maurice de garder dans la chapelle du trésor des objets qui ont servi à l'usage d'un antipape. Ce passage servira, en même temps, à compléter ce qu'il dit plus loin sur l'Ordre de Saint-Maurice.

« On entendait autrefois par *ermitage* non seulement des cavernes ou des lieux déserts, dans lesquels des pénitents se réfugiaient, mais aussi des habitations solitaires dans lesquelles se retiraient des hommes jouissant d'une grande fortune, non pas tant par esprit de pénitence que par dégoût du monde. Aussi ces retraites n'excluaient quelquefois ni les aises, ni même le *comfort* le plus recherché. Ripaille, où se retira Amédée VII de Savoie en 1433, fit désigner par le nom de cette villa un festin splendide, un repas somptueux. Amédée en fit son ermitage, délicieusement situé sur le rivage du lac de Genève. *Ripalia locum tanquam paradisum deliciarum sibi delegit*, lisons-nous dans les Bollandistes. *Propylæum Maii*, p. 123. B. Félix Antipapa. N. 2. Aucune aisance ne manquait à cette solitude; le duc y avait vingt domestiques à son service, et y jouissait de la société de six seigneurs de la cour. La vie de piété qu'ils y menaient n'était pas, cependant, strictement celle des ermites. On regarde Amédée comme le fondateur d'un nouveau genre de vie solitaire pour des hommes qui ne renonçaient pas à leur fortune, et portaient le nom de « soldats de saint Maurice. »

« Ils étaient revêtus, dit Wading, tome XII, p. 22, an. 1449, d'une longue robe de grossier drap, couleur de cendres, avec une large ceinture et un manteau de même étoffe et de même couleur. Ils se servaient d'un bâton à crosse semblable à celui avec lequel on représente les ermites. La barbe et les cheveux qu'ils portaient longs leur donnaient un aspect vénérable, rehaussé encore d'une croix en or qui brillait sur leur poitrine et qui était le seul ornement qui trahissait la noblesse de leur origine. A cet ornement près, tout respirait en eux la pauvreté et l'humilité. Leur vêtement était bien celui des ermites, dont, du reste, ils portaient le nom. D'aucuns prétendent qu'ils étaient agrégés au Tiers-Ordre de Saint-François. »

« ..... Amédée s'était laissé élire antipape, sous le nom de Félix V, par le conciliabule du concile de Bâle. Au bout de dix ans il abdiqua. « Il renonça aux pompes et au faste, dit encore Wading, et retourna dans sa solitude

d'autrefois ; il y mena une vie sainte, et opéra des miracles après sa mort, comme le rapportent des auteurs dignes de foi. »

## Note F

Nous insérons ici une autre version de l'histoire de cette cession des reliques, telle qu'elle se trouve dans l'ouvrage de M. Aubert, parce que cette version, à cause de détails plus nombreux sur ce qui s'est passé à St-Maurice, offre plus d'intérêt pour le lecteur valaisan.

« Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> ayant déclaré la guerre à Genève, les Valaisans prirent parti pour les Genevois que la France soutenait sous main. Afin de diminuer le nombre de ses ennemis, le duc envoya des plénipotentiaires en Valais pour négocier la paix ; ces députés arrivèrent à Sion au moment où l'assemblée souveraine était réunie. Reçus à la diète le 16 décembre 1590, ils rappelèrent à l'évêque et aux délégués des districts les traités de 1568 et de 1569, demandant qu'ils fussent remis en vigueur, et prièrent les états d'accorder au duc la moitié des reliques et l'épée de saint Maurice, patron de la Savoie. En échange des précieuses dépouilles, ils offrirent de céder tous les revenus que le prieuré de Ripaille possédait dans le Val-d'Illicz, et s'engagèrent à payer la somme de deux mille écus d'or en deux termes, août 1591 et décembre 1592. Ces conditions furent acceptées, et l'ordre de cession des reliques fut adressé, séance tenante, au chapitre de saint Maurice dans les termes les plus impératifs. Quelques jours plus tard, le 26 décembre, l'évêque (Hildebrand de Riedmatten) remettait aux envoyés du duc une attestation constatant l'authenticité des reliques.

« Le traité une fois conclu, les plénipotentiaires s'empressèrent d'en informer Charles-Emmanuel, afin qu'il envoyât sans perdre de temps un délégué chargé de recevoir les reliques ; ce prince désigna Godefroy Ginodi, évêque d'Aoste.

« Dans cet intervalle, la nouvelle du traité et l'ordre de cession étaient parvenus à St-Maurice ; toute la paroisse se souleva et on résolut de se faire tuer plutôt que de livrer les restes du chef de la sainte légion. Témoins de la résistance qui se préparait, les envoyés du duc écrivirent à l'évêque de se hâter, et celui-ci, malgré les difficultés de la route, traversa le Grand-Saint-Bernard le 23 décembre, accompagné de trois de ses chanoines et d'une suite nombreuse. Arrivé à St-Maurice, il trouva les habitants exaspérés à ce point que les députés savoyards n'osaient plus sortir de leurs logis, et qu'il fut obligé d'imiter leur prudence.

« Des gardes veillaient nuit et jour dans la chapelle du trésor, et le conseil général de St-Maurice, s'étant assemblé, avait déclaré qu'on ne pouvait rien décider sans le consentement du Souverain-Pontife, et que jusque-là on ne devait rien céder. Les membres du conseil se rendirent chez l'abbé commendataire (Adrien de Riedmatten) et lui signifièrent que

s'il livrait le corps de saint Maurice, on se considérerait comme dégagé de tout devoir, et on refuserait d'acquitter les dîmes ainsi que les autres redevances. Adrien jura qu'il n'avait participé en rien à la détermination du gouvernement et de l'évêque. Essayant ensuite d'un autre moyen, les conseillers se présentèrent chez l'évêque d'Aoste et le supplièrent de renoncer à ses prétentions. Tout fut inutile. On publia sur ces entrefaites un nouvel ordre du gouvernement prescrivant de retirer sans délai les gardes de la chapelle du trésor et d'exécuter le traité. L'évêque d'Aoste vint dire la messe dans cette chapelle avec l'intention de procéder à l'ouverture de la châsse à l'issue du service divin. En un instant l'alarme se répand dans la ville, et la population tout entière accourt à l'église. Au moment même de l'élévation, Maurice Blanchu, habitant de la paroisse d'Outre-Rhône, se précipite l'épée à la main sur les marches de l'autel, et prononce un discours plein d'énergie en engageant ses concitoyens à défendre les saintes reliques. En entendant ces paroles émues, les assistants brandissent les armes dont ils sont pourvus, et jurent de mourir plutôt que de laisser profaner la dépouille du patron de la vallée. L'évêque, épouvanté, abandonne la chapelle et se réfugie dans le monastère.

« Les envoyés du duc informent aussitôt les magistrats de ces événements et réclament l'exécution du traité. Le gouvernement envoie à St-Maurice le bailli accompagné des conseillers et des notables de Sion. Leurs instructions étaient absolues ; il fallait se soumettre ou s'attendre à voir déboucher les milices des districts du Haut-Valais.

« En face d'un danger aussi imminent, le conseil de St-Maurice offre aux envoyés du duc d'équiper, de solder et d'entretenir pendant toute la durée de la campagne de Provence un corps de deux cents hommes pour prix de leur désistement. Sacrifice considérable, qui prouve de quels sentiments la population était animée. L'offre est refusée ; alors, indigné d'une telle obstination, le conseil fait succéder la menace à la prière, et déclare que la résistance sera poussée à toute extrémité. Les députés savoyards, ne sachant pas s'ils sortiraient vivants de cette ville arrivée au comble de l'irritation, se décidèrent à proposer une transaction ; ils s'engagent à laisser à l'abbaye les principales parties du corps du saint martyr et à se contenter de l'épée et du partage égal des ossements les moins importants.

« Cette concession et la joie d'éviter une guerre civile, calmèrent l'agitation. Le 29 décembre, l'évêque d'Aoste, après avoir officié à l'autel du trésor, procéda à l'ouverture de la châsse en présence du chapitre, des envoyés du duc et des commissaires du Valais, auxquels s'étaient joints les gouverneurs de Monthey et de St-Maurice et les notables de la ville.

« La châsse fut donc ouverte ; Adrien Riedmatten, le sacristain et les chanoines dressèrent un acte attestant de nouveau l'authenticité des reliques, et constatant, en passant, qu'on avait dû céder à la force.

« On trouva enfermé, dans le premier coffret, un reliquaire en argent et en or qui contenait l'épée, les ossements et une petite statue équestre

de saint Maurice. L'épée, un peu rouillée, dont la poignée et la garde étaient de fer, reposait dans un fourreau de cuir auquel était attaché un morceau de baudrier conservant encore de nombreuses traces de dorure.

« Le sacristain fit le partage en se conformant aux conditions proposées en dernier lieu par les députés de Savoie. La part destinée au duc fut remise à l'évêque d'Aoste en même temps que les deux attestations d'authenticité, celle donnée par l'évêque de Sion, et celle d'Adrien et du chapitre.

« L'abbé commendataire, dans l'espoir d'apaiser les esprits soulevés contre lui, rédigea et publia une protestation solennelle.

« Une fois en possession des reliques, l'évêque d'Aoste s'empressa de regagner le Piémont ; il avait hâte de quitter une ville où il venait de se rendre le complice d'une mesure qui blessait profondément les habitants. Les restes du chef des Thébéens furent reçus en grande pompe dans toutes les villes que le cortège traversa pour se rendre à Turin. L'évêque fit dresser, à la date du 16 janvier 1591, un acte qui témoigne de la remise des reliques par le chapitre d'Agaune, et contient le récit de leur translation dans la capitale du Piémont. »

Nous trouvons dans le même auteur, ajoute la *Nouvelle Gazette du Valais* dans le même numéro, quelques détails sur la cession de l'anneau de saint Maurice faite trois siècles auparavant à la même famille par l'abbaye d'Agaune.

« Lorsque l'abbé Nanthelme prit les rênes du gouvernement de l'abbaye, il trouva les finances en si mauvais état que la nourriture même des chanoines n'était point assurée ; il fallait songer à reconstruire l'église abbatiale, qui menaçait ruine, et toute ressource faisait défaut. Afin de venir en aide à l'abbé et aux religieux aux abois, le pape Grégoire IX adressa un bref, en date du 3 décembre 1237, à tous les fidèles des diocèses de Lausanne, de Sion et de Genève, pour les engager à secourir l'abbaye. L'appel du Souverain Pontife fut entendu, les aumônes arrivèrent en abondance, et le comte de Savoie, Amédée IV, voulut y contribuer largement. En témoignage de reconnaissance pour la générosité du prince, Nanthelme fit présent à Pierre, frère d'Amédée IV, de l'un des anneaux de saint Maurice. Les chanoines ne consentirent toutefois à la donation d'un « si précieux joel », dit une vieille chronique, que parce que le prince « leur sceut tant dire et leur alega tant de raison qu'ilz furent contans de ly ballier le diet anel, par telle promesse et par telle condicion que il ne le deust donner ni alyéner à nulluy ny a aultre, senon à droite ligne de la noble maison de Savoye, et que de hoir en hoir deust à venir et que tout dis le chief de la noble maison de Savoye le deust porter en grande solempnité et dignité. » En retour, Pierre de Savoie fit rebâtir le clocher de l'abbaye. Ce monument qui n'a reçu aucune modification importante, est encore debout aujourd'hui ; il offre à l'archéologue un intéressant spécimen de l'art à la fois robuste et élégant qui a produit les édifices du commencement du XIII<sup>m</sup> siècle. »

## Note G

A propos de cette épée de saint Maurice, nous offrons ici au lecteur la traduction d'un passage tiré d'un numéro de l'*Unità cattolica* de l'année 1876, qui a trait, en même temps, à l'anneau mentionné dans la note précédente, et aux deniers et « grossi » qui se frappaient autrefois à St-Maurice.

« Hier, 15 janvier, nous avons célébré la fête de saint Maurice, le chef de la légion thébécenne qui a préféré répandre son sang plutôt que d'obéir aux ordres impies d'un empereur. En choisissant saint Maurice comme protecteur spécial, la maison royale de Savoie a certainement voulu donner à ses peuples un grand enseignement. Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> eut le bonheur d'obtenir, l'année 1590, l'épée de saint Maurice, et il la déposa au milieu d'une grande pompe dans la cathédrale de Turin.

« Quelques siècles auparavant, c'est-à-dire en 1250, Pierre de Savoie, surnommé le « Petit Charlemagne », avait déjà obtenu de l'abbé Rodolphe (?) l'anneau de saint Maurice, à la condition que ce joyau resterait à jamais dans les mains du prince régnant, c'est-à-dire, de celui qui porterait le titre de comte de Savoie.

« L'anneau de saint Maurice, lisons-nous dans le cérémonial de l'Ordre de l'Annonciade, est le symbole et le gage de la prise en possession du pays. Le souverain portait cet anneau dans les circonstances solennelles qui accompagnent les négociations de traités de paix ou les déclarations de guerre. Il était fait de pierre d'agate, et portait l'effigie d'un chevalier. Un compte rendu du trésorier général de l'année 1415 fait mention d'une dépense de dix ducats de Venise pour réparation de cet anneau. Qu'est devenu cet anneau ? Personne ne le sait. Le palais royal a été envahi pendant la révolution française, et il a disparu.

« Longtemps avant l'introduction du papier-monnaie nous avions des sous de saint Maurice. Dès l'année 1350, Amédée VI faisait frapper à saint Maurice d'Agaune des deniers et des « grossi » de saint Maurice. Le denier portait une flèche de clocher et cette devise *Christiana Religio*. Le « grosso » était d'argent, représentait un chevalier armé, soit l'effigie de saint Maurice, appuyé sur son épée, avec ces mots : *S. Mauritius. A. Comes Sabaudia.* »

## Note H

Nous pensons que les lecteurs fribourgeois de cet ouvrage nous sauront gré de la traduction que nous mettons ici sous leurs yeux de quelques passages d'une lettre latine écrite au R. P. Chardon, collaborateur de l'œuvre des Bollandistes, par le P. Féguely, Jésuite, datée de Fribourg, 3 mars

1745, renfermant quelques renseignements sur le culte rendu à saint Maurice, à cette époque, dans le canton de Fribourg.

« A Fribourg même une église est dédiée à saint Maurice ; c'est celle des Ermites de Saint-Augustin. Dans le reste du canton de ce nom, les églises paroissiales de Barberèche, Billens, Morlens, Massonnens, Autigny, Ponthaux et Grangettes sont également dédiées à saint Maurice, ainsi que quelques chapelles, entre autres à Gruyères, à St-Ours, à Pierrafortscha, à Wyler (Heitenried) et à Romanens.

« Des autels ont été érigés en l'honneur de ce même saint dans l'église des PP. Conventuels (Cordeliers) à Fribourg ; et, hors de Fribourg, sur le territoire de cette ville, à Romont et à Granges.

« Notre église de St-Michel possède des reliques des martyrs thébéens. Elles sont renfermées, avec celles d'autres saints, dans un reliquaire artistement ouvragé sur argent et entremêlé d'ébène. Il se trouve dans la collégiale de St-Nicolas un reliquaire en argent renfermant des ossements de saint Maurice et de ses compagnons. A l'église des Conventuels est attachée une confrérie composée d'ouvriers chapeliers, tisserands et teinturiers, qui chaque année y assistent à une grand'messe célébrée à l'autel de Saint-Maurice. Cette confrérie forme une compagnie militaire qui parade, avec les insignes de saint Maurice, à une grande solennité qui se célèbre chaque année à Fribourg en l'honneur des trois Rois, rehaussant ainsi l'éclat de cette fête par sa présence.

« Autigny possède un petit ossement de saint Maurice, dont j'ai fait don à cette paroisse lors de mon séjour en Valais. Il est renfermé dans un reliquaire en argent porté par le curé aux processions. La fête de saint Maurice est célébrée dans tout le canton, au moins l'avant midi ; et toute la journée, là où il est vénéré comme patron. »

## Note I

La lecture d'un savant mémoire rédigé par l'abbé Ducis, archiviste, sur le massacre de la Légion thébéenne, a occupé toute une séance du congrès des sociétés savantes de Savoie, réuni à Chambéry en août 1880.

Ce mémoire était une réponse aux doutes soulevés sur la vérité du fait du martyre des Thébéens par le baron de Ponnas au congrès de l'année précédente. Le baron avait cru découvrir des contradictions dans le récit de saint Eucher ; ce récit était à ses yeux une légende qui ne pouvait résister à la critique moderne ; il trouve impossible que toute une légion romaine ait pu se caser dans le défilé de St-Maurice.

Le travail de M. Ducis est le fruit d'une sérieuse et longue étude historique. Il fixe avec de Rivaz et Gelpke l'époque du martyre des Thébéens, c'est-à-dire, celle où Maximien, se rendant de Cologne à Brindes, s'arrêta dans la vallée du Rhône. Marchant sur les traces du célèbre historien

valaisan, il a emprunté aux auteurs anciens les renseignements qui lui ont aidé à déterminer les distances et à préciser les étapes du voyage de cet empereur. Il démontre mathématiquement que non seulement une seule légion romaine, mais même vingt-cinq légions auraient trouvé l'espace voulu pour camper dans le défilé de St-Maurice, antérieurement à la chute du mont Taurus. Le savant archiviste savoisien s'est rendu en personne sur les lieux, et en a mesuré les distances. Aux témoignages tirés de l'histoire d'une époque reculée, il a ajouté ceux que nous devons à l'époque moderne, tels que ceux de Blavignac et de Gingins.







# TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
Avant-propos du Traducteur . . . . .	II
Préface de l'auteur . . . . .	III
Introduction. Récit de saint Euchèr . . . . .	1

## Partie historique

Chapitre premier. Les Thébéens . . . . .	9
Chapitre deuxième. St-Maurice et Verrollez . . . . .	12
Chapitre troisième. Témoignages historiques . . . . .	16
Première section. Les Documents . . . . .	16
Deuxième section. Les arts . . . . .	23
Troisième section. Le Culte des saints Martyrs . . . . .	28
<i>a)</i> Reliques . . . . .	28
<i>b)</i> Culte. . . . .	32
Chapitre quatrième. Les Thébéens en Allemagne . . . . .	38

## Partie polémique

Chapitre premier. XVI <sup>m</sup> siècle . . . . .	43
Chapitre deuxième. XVII <sup>m</sup> et XVIII <sup>m</sup> siècles . . . . .	46
Chapitre troisième. Continuation . . . . .	49
Chapitre quatrième. XIX <sup>m</sup> siècle . . . . .	53
Notes du Traducteur . . . . .	57

---